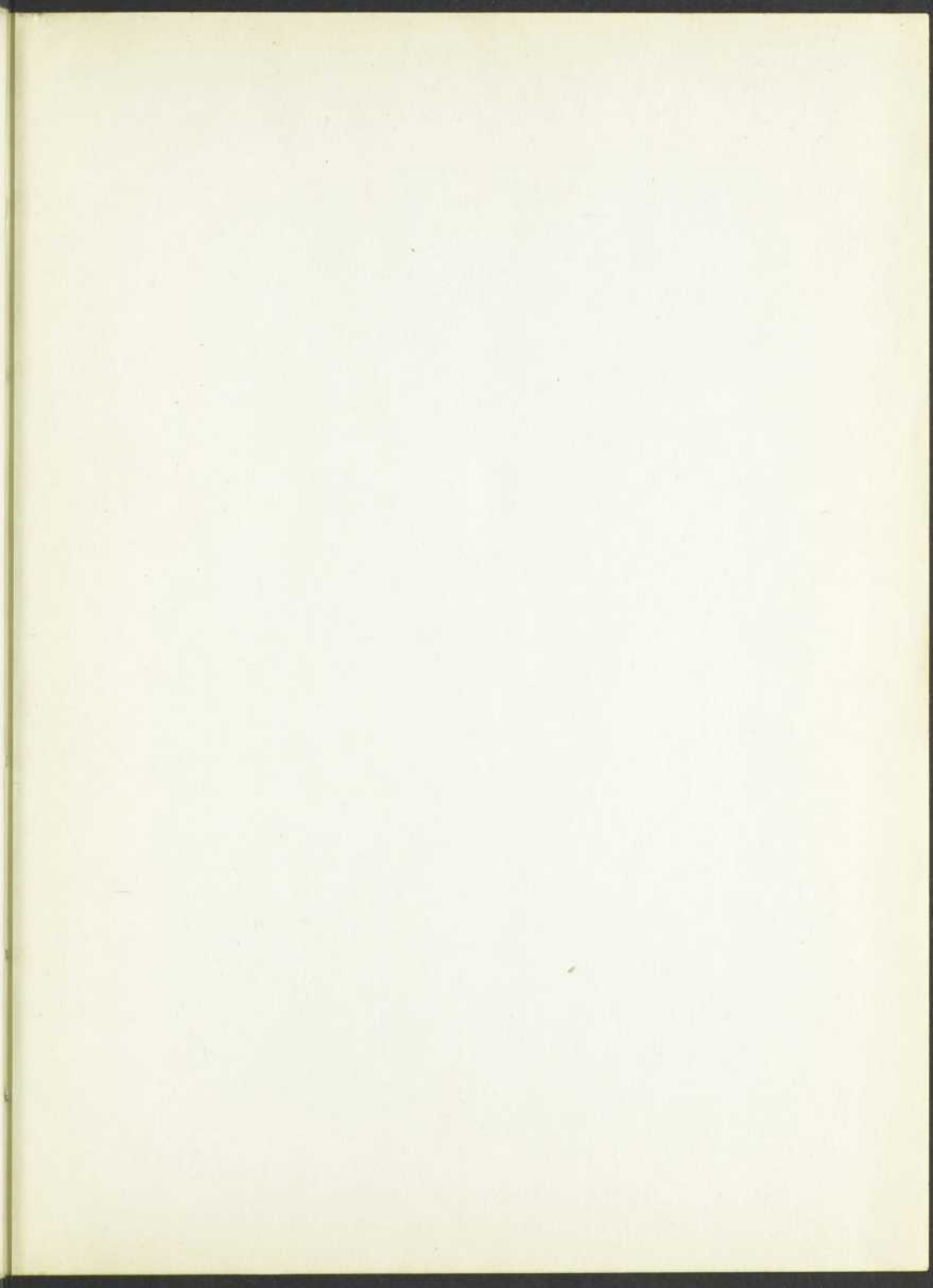


S











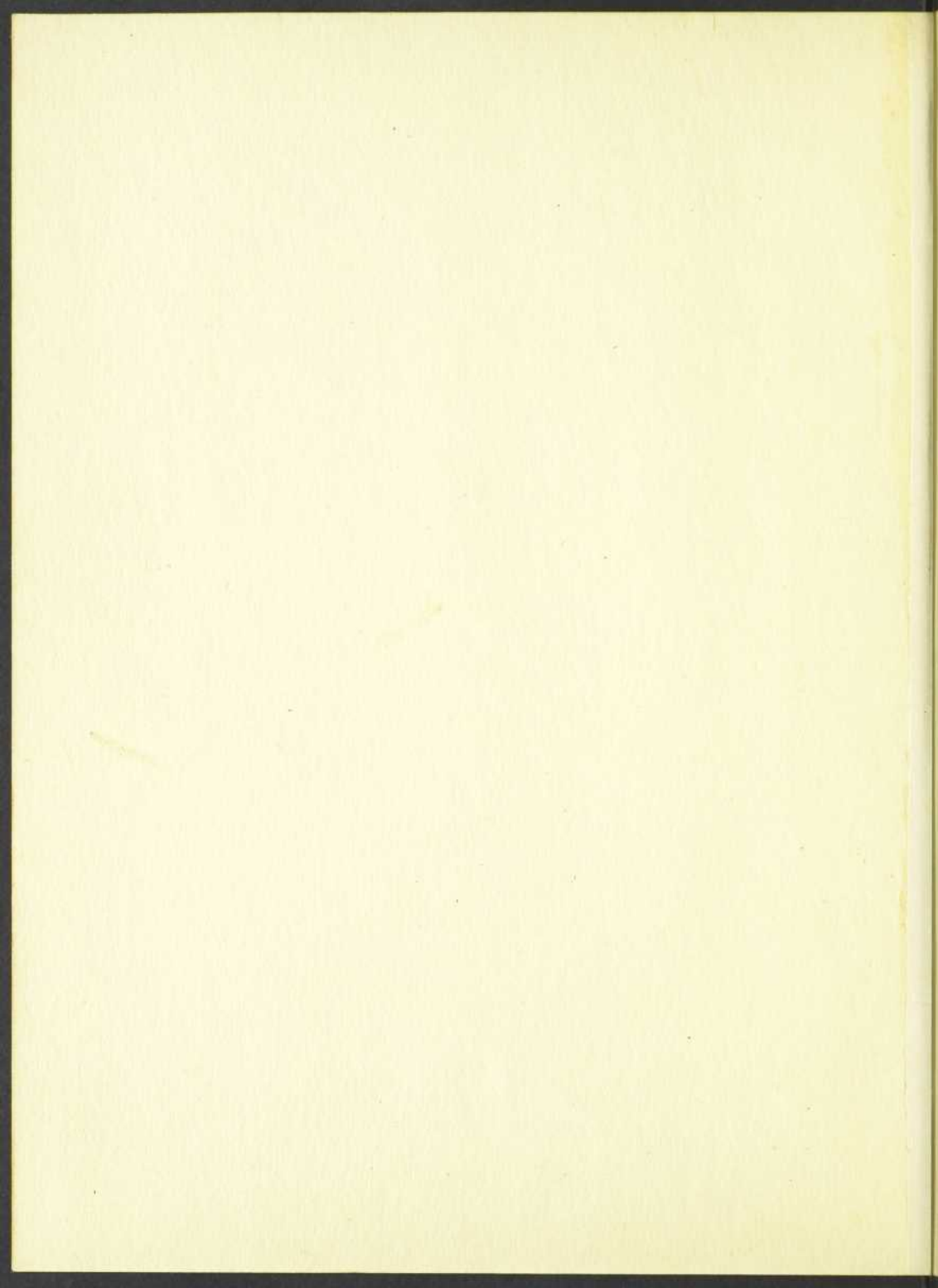


LOUVIGNY DE MONTIGNY

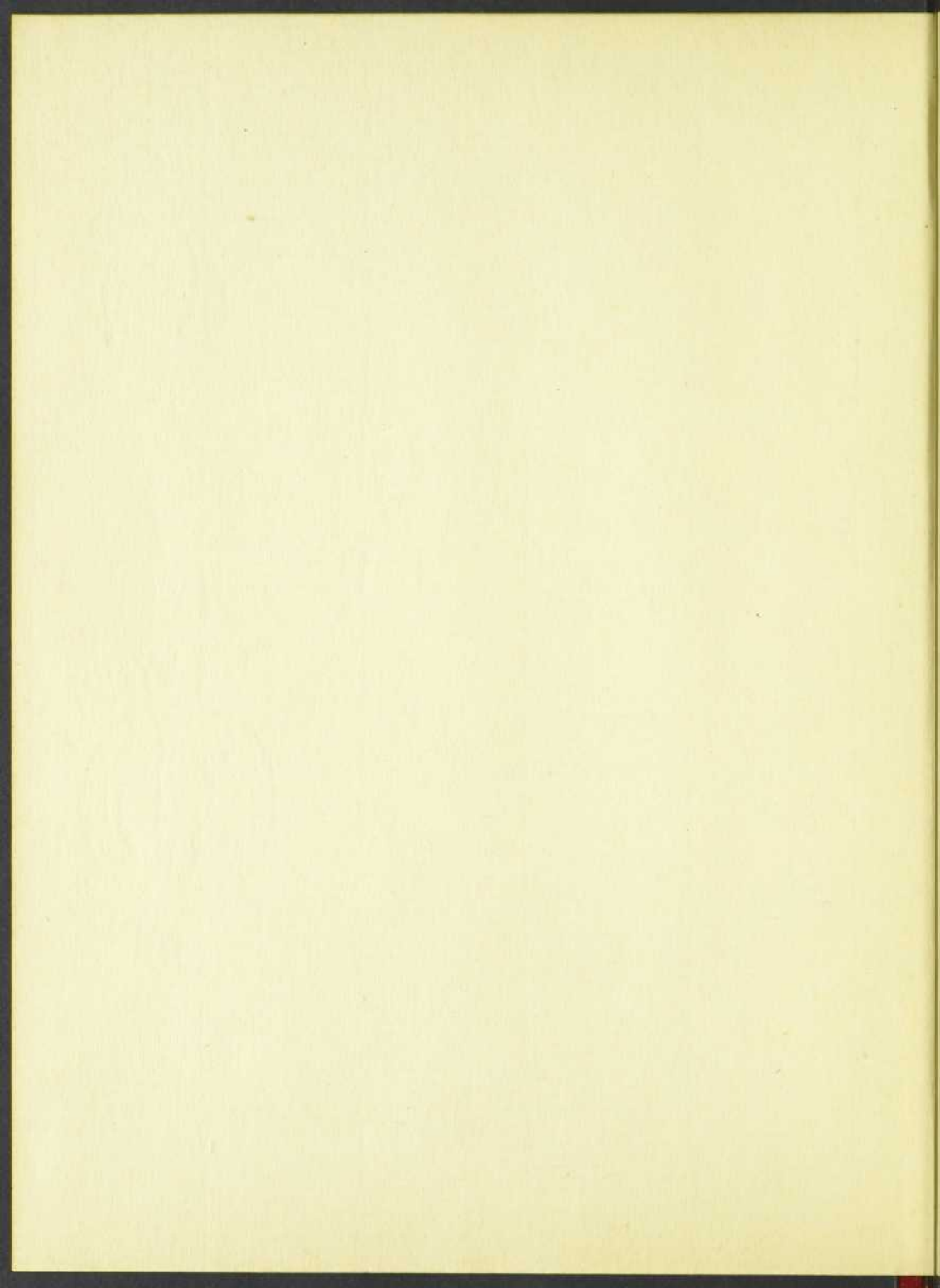
ÉCRASONS LE  
PERROQUET!

*Divertissement philologique*

FIDES







ÉCRASONS LE  
PERROQUET!

## DU MÊME AUTEUR

---

*La Langue française au Canada* (1916).

*Antoine Gérin-Lajoie* (1925).

*Le Bouquet de Mélusine* (1928).

*Les Boules de neige*, comédie en 3 actes, précédée d'un lever de rideau, *Je vous aime* (1935).

*La Revanche de Maria Chapdelaine* (1937). Couronné par l'Académie française.

*Au Pays de Québec* (1945). Prix Ernesta Stern de la Société des Gens de Lettres, Prix de Langue française de l'Académie française.

LOUVIGNY DE MONTIGNY

# ÉCRASONS LE PERROQUET!

*Divertissement philologique*

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-ALLAIRE



25 est, rue Saint-Jacques  
MONTREAL  
1948



PC  
3608

M66

1948



300 VOLUMES  
1048-1148

*Tous droits réservés, 1948.*

## ÉCRASONS LE PERROQUET

Il m'est arrivé naguère de commettre, sur l'état de la langue française au Canada, un petit ouvrage qui m'a valu des appréciations différentes, entre l'aigre et le doux. J'avais illustré, par des exemples, la façon de parler des diverses classes de notre population, et certains lecteurs ont mis en doute l'exactitude de mes observations — en quoi ils n'eurent pas toujours tort, non plus que toujours raison. En tout cas, ils m'ont incité à préciser. C'est ce que nous allons faire. Pour être condamnée, une expression vicieuse ne continue pas moins d'exercer son maléfice. Du reste, on nous l'a dit : Il est des morts qu'il faut qu'on tue.

Nos écarts de langage proviennent, à n'en point douter, de notre ignorance des règles grammaticales, de l'indifférence que nous professons pour cet art qui enseigne à parler et à écrire correctement. Eh oui ! la grammaire est un art qu'il nous faut apprendre et pratiquer afin de nous exprimer conformément aux normes établies. Nous prétendons parler français, et Dieu sait les luttes que nos ancêtres ont livrées et soutenues pour maintenir au Canada la langue de leurs mères venues de France ! Si notre peuple se glorifie de garder

## ÉCRASONS

l'idiome qui témoigne de ses origines, de lui avoir acquis un caractère officiel, de le pratiquer à son gré, de le transmettre même d'une génération à l'autre, cet idiome reste toujours le français.

Comme toutes les langues organiques, le français a ses règles, ses lois, sa constitution que, depuis neuf ou dix siècles, poètes et prosateurs, artistes et penseurs, ont éprouvées et perfectionnées en façonnant la littérature la plus nombreuse, la plus belle et la plus humaine qui soit. La qualité du langage se mesure à l'observation de ces règles que la grammaire formule et promulgue. Une prononciation plus ou moins lâche, en aggravant nos infractions aux règles fondamentales, amène vite certains étrangers à conclure que nous parlons un patois ; et ce jugement est aussi peu soutenable que celui d'autres visiteurs qui, par flatterie, nous félicitent d'avoir conservé chez nous la langue du grand siècle.

La linguistique est devenue une science si minutieuse et si compliquée que, par exemple, entre autres spécialistes, Jules Gilliéron a publié à Paris, en 1918, tout un volume in-8 de 360 pages bien tassées, à seule fin d'établir la *Généalogie des mots qui désignent l'Abeille*. Il suffit d'ailleurs de parcourir de l'œil les interminables rayons qu'une bibliothèque générale réserve à la philologie française pour savoir que, de Vaugelas à Michel Bréal, de Ferdinand Brunot à

## LE PERROQUET

Albert Dauzat, les praticiens ont tellement poussé leurs investigations dans ce domaine qu'il conviendrait, même à un amateur, de dissenter beaucoup plus d'une heure pour déterminer dans quelle proportion le franco-canadien se rapproche ou s'éloigne du français académique.

Certains de nos petits-mâîtres ès lettres indigènes, entre autres Henri d'Arles, ont préconisé l'adoption chez nous d'une langue distincte, sous le beau prétexte que notre mentalité est devenue tout à fait différente de la mentalité française. Ils réclament « une langue à nous », « un parler qui rende le son de l'âme canadienne » ; ils nous adjurent même d'inventer « le style canadien », ni plus ni moins <sup>(1)</sup>. Une autre école, de plus fraîche date, et qui semble pressentir l'impossibilité d'élaborer une nouvelle langue canadienne pour l'émanciper à jamais de la langue française, s'évertue à réduire nos affiliations culturelles avec la France qui, paraît-il, paralyse notre essor plutôt que de l'aider. Nos écrivains et professeurs se nourriraient trop abondamment des auteurs français, qui ne sont pas toujours sains et dont les leçons profitent moins à notre littérature que celles des romanciers américains et anglais. La culture canadienne-française se condamnerait ainsi

---

1. Cf. *Mugwump*, à l'Appendice.

## ÉCRASONS

à stagner dans l'imitation, à n'acquérir jamais d'originalité...

C'est une thèse que certains éditeurs du terroir gonflent de leur mieux, avec un zèle qui ne va pas sans découvrir une arrière-pensée de discréditer l'édition française dont le prestige étouffe l'édition canadienne. Aussi reprendraient-ils volontiers l'utopie d'Henri d'Arles s'ils l'estimaient destinée à favoriser leur commerce de librairie. Sans la moindre idée mercantile, de bonnes âmes prêtent une oreille docile à cette doctrine sécessionniste qui n'a pas fini de provoquer des discussions, mais qui reste étrangère à notre propos. Ce modeste propos consiste à rappeler que, si nous prétendons parler le français — quelles que soient nos sources d'inspiration — nous devons tenter un effort, un simple effort de réflexion, pour le parler proprement, et non à la façon des perroquets répétant des phrases qu'on leur a fourrées dans les oreilles et dont ils sont de nature incapables de discerner le sens. Écrasons le perroquet qui est en nous !

Au point de vue de la langue, le Canada français — qu'on y consente ou non — est une colonie linguistique de la France, comme le sont tous les pays du monde où l'on parle français ; et pour prospérer en leur langage, ou seulement en préserver l'intégrité, toutes ces colonies doivent se tenir dans le rayonnement du foyer de la langue française — ce qui, d'ailleurs, n'empêche

## LE PERROQUET

aucunement ces colonies linguistiques d'enrichir la langue mère et de l'accroître même de précieux apports régionaux.

### **L'usage**

C'est donc le français que nous parlons. Le foyer toujours ardent, la source vive et fraîche de notre langue est en France, et nulle part ailleurs. Or, en France, aussi bien que partout, c'est l'usage qui greffe sur le langage les mots et les façons de les assembler ; et les écrivains accueillent plus ou moins prudemment ces nouveaux vocables et ces nouvelles constructions. D'une année à l'autre, le peuple et les auteurs mettent en circulation nombre d'expressions neuves. Certaines périssent de débilité ; d'autres vivent et survivent si bien que les lexiques doivent leur donner droit de cité, même lorsque la naissance de chacune n'est pas absolument légitime. Si l'usage prévaut parfois sur les règles de la grammaire, il n'a souvent d'autre raison que d'être le plus fort.

Michel Bréal a écrit : « La santé, pour un langage, consiste à s'éloigner lentement et sans violence de ses origines ». Pour que cet éloignement s'opère avec une juste lenteur et pour le préserver de toute violence, les philologues, les écrivains, les puristes et les gens de

## ÉCRASONS

goût font une lutte constante à l'usage qui remplit cependant son rôle, comme eux, les modérateurs, poursuivent leur fonction. André Gide rappelait récemment cette observation, maintes fois notée en d'autres termes, que « dans le cœur de tout Français cultivé sommeille un Vaugelas » — ce qui revient à dire que la civilisation française, dont nous nous réclamons, comporte le souci de nous exprimer de façon convenable et digne, sinon recherchée. Et si, malgré les vicissitudes de la diplomatie, le français s'est imposé comme la langue la plus propre à prévenir les ambiguïtés dans les accords internationaux, et si le français bien parlé procure un délice aux oreilles délicates, le bon romancier Jean Schlumberger en attribue le mérite au sentiment national : « Aucun pays n'a apporté, dit-il, autant de persévérance que le nôtre à surveiller, à perfectionner son langage ; aucun n'a fait autant de place à ce soin dans ses mœurs et dans sa pédagogie, nulle part l'État ne s'y est aussi directement intéressé. » Par malheur, en France comme chez nous, et comme partout, les illettrés, les insoucieux, les sans-patrie et les anarchistes du langage s'accommodent de l'usage et favorisent, par leur inertie, sa propagation. L'usage est l'outil du moindre effort ; son office est de simplifier, d'assimiler, de niveler. Sous couleur d'aplanir sans vergogne les reliefs avec les aspérités, il aplatirait tout, le langage comme le reste, si personne ne l'arrêtait. Son

## LE PERROQUET

œuvre de simplification et d'assimilation se montre néanmoins salutaire, à la condition que les praticiens fassent bonne garde et empêchent ses résultats de dégénérer en ravages.

Par exemple, combien de fois n'entendons-nous pas dire et redire : « Je m'en rappelle », « Au meilleur de ma connaissance », « Prendre une marche », « Échapper un objet » ? Quand donc nos jeunes écrivains, nos belles dames et nos beaux messieurs, apprendront-ils que le verbe *échapper* est généralement neutre et que, dans sa forme active et d'ailleurs désuète, il n'a jamais signifié qu'*éviter* ?

Ces expressions fautives, et maintes autres, ont cours en certaines régions de France et dans la plupart des contrées francophones. Mais ce n'est point leur fâcheux usage qui ravive et amende la langue. Aussi n'est-il une excuse que pour les malheureux dont le langage a besoin d'être excusé.

Non, l'usage n'a pas toujours raison ; il s'impose de force, en culbutant la logique, l'étymologie, les canons des régents. Tantôt il agglutine inutilement l'article déterminatif et tantôt il le redouble sans plus de justification. Le *lèchevin* ne lui agréait point, et il en fit *l'échevin*, peut-être pour se faire bienvenir de nos intègres conseillers municipaux ; mais un tel motif répugne à la grammaire. Anatole France démontrait que nous devrions écrire *l'endemain*, avec une apos-

## ÉCRASONS

trophe, et non pas *le lendemain*. Littré justifie ce grief en expliquant que l'expression signifie « le jour en demain ». Le mot, dit-il, est *endemain*, puis, avec l'article dont l'*e* s'élide, *l'endemain*. Marot écrit :

Un jour devant il ne fit que pleuvoir  
Et l'endemain claire fut la journée.

Mais l'article s'est agglutiné, et, cette agglutination faite, on a redoublé l'article. A partir du XVe siècle, la faute devient très fréquente ; puis la forme correcte et la forme fautive luttent ensemble. Montaigne écrit tantôt : « On les remeine l'endemain à la charge », et plus loin : « Il manda au lendemain le conseil de ses amis ».

Dans ses *Variations du langage français*, François Génin dit que ce mot, contrefait par la réduplication de l'article, est aussi ridicule que pourrait l'être, au lieu de *l'à-propos*, *le lapropos*. Le mot *lierre* présente le même cas d'agglutination que *lendemain*. Du latin *hedera*, on avait tiré *l'hierre*. Insensiblement l'article a fait corps avec son substantif, auquel on rendit un autre article. Et nous ne disons plus, avec une apostrophe, *l'hierre*, mais, avec un article redondant, *le lierre*. Ainsi a disparu peu à peu le souvenir de l'origine d'*endemain*, et l'on ne connaît plus *lendemain* que comme un seul mot. L'usage, ici, a prévalu. Anatole France réclamait seulement pour réclamer, car per-

## LE PERROQUET

sonne ne songeait à écrire *l'endemain* avec une apostrophe, et, lui, s'en gardait tout le premier.

Un autre maître de la langue, Émile Faguet, répondait de la meilleure grâce à toutes les colles que lui poussaient les lecteurs des *Annales politiques et littéraires*. Il ne se lassait que lorsque l'on qualifiait son obligeance d'*inlassable*. Alors, il voyait rouge et démontrait, avec sa verve et sa clarté coutumières, qu'on pourrait, au besoin, fabriquer le mot *illassable*, mais qu'*inlassable* ne saurait devenir français... dans aucune langue. Encore une fois, l'usage, le mauvais usage, a prévalu ; et ce n'est pas *illassable*, mais l'adjectif honni par Faguet que nous trouvons sous la plume de plusieurs académiciens et que Larousse a accueilli, en attendant qu'il pénètre par force dans le dictionnaire de l'Académie. De même le critique des *Annales* est-il mort sans s'être réconcilié avec l'abominable *malgré que* dont usent et abusent des auteurs qui ne manquent pourtant pas de réputation.

C'est encore ainsi que, jusqu'à ces années dernières, les grammairiens décrétaient que « J'ai été » doit faire entendre qu'on est allé à tel endroit et qu'on en est revenu, tandis que « Il est allé » signifie que celui dont on parle n'est pas de retour. En sorte que, commentait Faguet, si l'on peut correctement écrire « Tu es allé » et « Il est allé », on ne peut pas dire « Je suis allé », puisque, de deux choses l'une : ou j'y suis allé et j'y

## ÉCRASONS

suis encore, et il faut dire « J'y suis venu », ou bien j'y suis allé et j'en suis revenu, et alors il faut dire « J'y ai été ». Autrement dit, « J'y suis allé » n'est jamais français, tout au moins pour les fidèles du parler classique. Les auteurs modernes se sont graduellement libérés de cette contrainte grammaticale pour se ranger à une distinction conforme à la précision et à la logique de la pensée française ; ils ont ainsi adopté l'usage qui assigne aujourd'hui à l'expression « J'ai été » une idée de stabilité, de séjour : « J'ai été à la campagne », c'est-à-dire : « J'ai fait un séjour à la campagne », et à « Je suis allé » une idée de mouvement, de déplacement, de voyage. « Je suis allé » à la campagne, c'est-à-dire : « J'ai fait un voyage à la campagne ». Et, par parenthèse, non pas *en* campagne, comme nous entendons tous les jours.

Les puristes vilipendaient à l'envi le néologisme *mentalité*, que nombre d'écrivains ont adopté pour désigner, non seulement le tour d'esprit d'un individu, le caractère d'une classe sociale ou l'âme d'un peuple, mais ses habitudes de pensée, sa façon traditionnelle de raisonner, de concevoir les choses. On dénonça le mot comme un intrus, un monstre, un « échappé d'une maison de fous ». L'usage l'a imposé sans beaucoup d'hésitations, et l'Académie, en l'accueillant dans son dictionnaire de 1935, nous autorise dorénavant à

## LE PERROQUET

écrire : La mentalité du public, La mentalité germanique, La mentalité de la génération nouvelle.

Est de même assurée l'élection prochaine à l'Académie du pluriel anglais *activities* qui désigne les opérations, les initiatives, les entreprises d'un groupe ou d'une association. Les écrivains les meilleurs se contentaient, jusqu'avant la première guerre mondiale, de ces indications françaises qui disent fort bien ce qu'elles disent. Les « modernistes » ont fait un sort aux *activités* de tel club et de telle société. Or, ce nouveau terme, suggéré de l'anglais, ne nous paraît pas — tant nous sommes loin du foyer où la langue s'élabore — remplir la première des conditions requises pour la justification d'un néologisme, à savoir : la nécessité. Il fait néanmoins son petit bonhomme de chemin dans des textes d'auteurs aussi soigneux de leur écriture que Georges Duhamel, Jules Romains et Maurice Bedel. L'usage l'entérinera demain, et, foi d'animal, l'Académie l'élira dans la prochaine édition de son dictionnaire. Un peu plus tard, nous afficherons peut-être *nos loyautés*, non pour protester de notre fidélité double ou triple à notre ancienne patrie, à l'Angleterre ou au Canada, mais pour adopter le pluriel emphatique des historiens anglo-américains qui disent de notre population canadienne-française : "Its *loyalties* are not to France of today, but to a nonexistent France of the

## ÉCRASONS

eighteenth century"... Vérité en deçà, erreur au-delà, pourrait répéter Pascal.

Inclinons-nous devant les victoires officielles de l'usage. Je dis « victoires officielles » pour marquer que, par sa fonction, l'usage soutient plutôt une guérilla contre la langue classique, et que tous ses envahissements coloniaux sont loin de constituer des acquêts définitifs. Si nous, Canadiens de souche française, voulons et prétendons parler français, et puisque le foyer de notre langue est en France et nulle part ailleurs, c'est par ce foyer qu'il faut amalgamer à la langue maternelle les expressions régionales que les colonies lui apportent, comme c'est aussi de ce foyer que les colonies doivent retirer les transformations verbales que l'usage soumet à son épreuve. En France même, il ne suffit pas qu'une expression soit plus ou moins courante pour que le génie de la langue s'en accommode. Toute une armée d'épureurs repoussent avec diligence les empiétements de l'usage, général ou restreint, et s'appliquent à limiter son rôle à celui d'une loyale opposition dans un parlement constitutionnel.

Il importe donc de discerner l'usage des honnêtes gens de celui qui se répand lorsque, dit Paul Stapfer, « on lâche en liberté les paresseux qui ne veulent pas se donner la peine de comprendre et d'appliquer la règle si facile et si élégante du participe passé ». Une expression peut-elle prétendre être française du seul

## LE PERROQUET

fait qu'elle circule dans une colonie linguistique ? Il arrive à ces colonies de mettre en circulation des expressions suggérées par un voisinage hétéroclite, et entachées d'un vice rédhibitoire, sans prendre garde que ces façons de s'exprimer ne pourront jamais convenir au véritable idiome français que la grammaire maintient dans les bornes de l'orthodoxie. Nous ne le répéterons jamais trop, la grammaire est un art qu'il nous faut apprendre afin de nous exprimer en bon français et nous distinguer des perroquets. C'est donc la grammaire, en somme, qui règle l'usage ; plus elle est pratiquée et mieux elle est enseignée, moins se répandent les abus du mauvais usage.

Nous pourrions ici nous demander si l'une des causes du relâchement constaté depuis longtemps dans le vocabulaire, la syntaxe et la phonétique de nos populations, ne réside pas dans l'insuffisance ou la défec-tuosité des leçons grammaticales aux basses classes de nos écoles, trop souvent les seules classes que suivent les gens du peuple. Un spécialiste de la Sorbonne, M. Charles Bruneau, nous aurait déjà répondu par le rapport que — à la suite de ses causeries aussi cour-toises qu'opportunes à Radio-Canada <sup>(1)</sup> — la Com-

---

1. Ces causeries de M. Charles Bruneau, prononcées au cours de la saison 1939-40, ont été recueillies en un volume, *Grammaire et Linguistique*, publié par la Société Radio-Canada aux Editions Bernard Valiquette.

## ÉCRASONS

mission des écoles catholiques de Montréal l'invita à faire des manuels où nos enfants apprennent leur français. Ce rapport de M. Bruneau rend hommage au mérite de nos éducateurs ; il commande aussi d'urgentes réformes <sup>(1)</sup>.

On a souvent critiqué, avec plus ou moins de pertinence, notre système éducationnel. Nous savons pourtant que le mouvement pédagogique s'est vigoureusement accentué en ces dernières années, du moins dans les districts métropolitains qui donnent le branle aux commissions rurales, et que des comités de professeurs experts ont terminé, sans tapage, la révision et refonte du programme d'études de l'enseignement primaire. Tirons bon augure de ces efforts. Reconnaissons aussi que la composition d'une grammaire est d'autant moins simple que le livre, lui, doit être simple et précis afin de profiter aux élèves qui y puiseront leur formation verbale <sup>(2)</sup>. Ce n'est pas affaire de littérateurs, ni même de linguistes et encore moins de critiques, mais plutôt de grammairiens et de pédagogues. A preuve l'aventure advenue à la grammaire que l'Académie française, pour se conformer enfin aux articles 24 et 26 de ses statuts datés de 1634, se décida à produire en

- 
1. Cf. *On demande un grammairien*, par Victor Barbeau, dans LIAISON, Vol. 2, Mars 1948.
  2. Cf. *Notes méthodologiques sur l'enseignement du français*, par Jean-Marie Laurence, 1 vol. de 148 pages, au Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal, 1945.

## LE PERROQUET

1932. M. Ferdinand Brunot l'éplucha à si bon escient que l'Académie s'empressa de retirer la première édition et d'en publier, en 1933, un texte révisé <sup>(1)</sup>.

### **Barbarismes, solécismes, anglicismes.**

Chez nous sévit le barbarisme qui est partout le parasite naturel du langage normal ; chez nous règne à l'état endémique la déformation dialectale qui produit des tours parfois pittoresques et amusants, plus souvent grossiers et saugrenus. Le barbarisme n'opère pas en profondeur. Il ne fait, la plupart du temps, qu'estropier l'orthographe :

réclisse,	pour	réglisse,
écopeaux,	"	copeaux,
radouer,	"	radouber,
écolleter,	"	décolleter,
capine,	"	capeline,
reprise,	"	reprise,
privilégière,	"	privilégiée,
poitrine,	"	poitrine,
raculer,	"	reculer,
siau,	"	seau,

- 
1. Cf. a) *Grammaire de l'Académie française*, 1 vol. de 254 pages, Firmin-Didot et Cie, 1932 ; b) *Observations sur la Grammaire de l'Académie française*, par Ferdinand Brunot, Professeur d'Histoire de la Langue française à la Faculté des Lettres de Paris, 1 vol. de 127 pages, Librairie E. Droz, 1932 ; c) *Grammaire de l'Académie française*, Nouvelle édition, 1 vol. de 264 pages, Firmin-Didot et Cie, 1933.

## É C R A S O N S

champlure,	pour	chantepleur,
raccroc,	"	accroc,
épailler,	"	éparpiller,
envaler,	"	avalier,
aréoplane,	"	aéroplane,
rentrer,	"	entrer,
escousse,	"	secousse,
godron,	"	goudron,
tapocher,	"	talocher,
siroteux,	"	sirupeux,
sireau blanc,	"	sureau blanc,
pichenoque,	"	chiquenaude,
empâter,	"	appâter,
pendrioche,	"	pendeloque,
bleu marin,	"	bleu marine,
gricher,	"	grincer,
amusard,	"	musard.

Il n'est souvent qu'étourderie. Par exemple : cette dame qui, intervenant dans une discussion sur le théâtre, déclare s'être, plus qu'à toute autre comédie, amusée aux *Gaietés de l'Estragon*. Une aussi digne personne pourrait de même vous exposer à manger une salade à *l'escadron*. En d'autres cas, ce défaut véniel consiste à intervertir les désinences du pluriel :

des fanals,  
un vitrau,  
des originals,  
un signau,  
des amirals,  
des navots,  
des signals ;

## LE PERROQUET

ou à conjuguer les verbes de façon trop simpliste :

ils risent,  
le thé bouille,  
il conclua,  
vous disez,  
vous faisez,  
ils allent.

D'autres fois, il accuse une inconscience foncière de l'étymologie. La radio nous fait entendre, et les journaux nous font lire : « L'Union des X... demande au gouvernement de défrayer le coût du chômage ; Défrayer les dépenses d'un délégué ». *Défrayer* signifie, à lui tout seul, « payer la dépense de quelqu'un ». Par conséquent, nous devons dire : « Défrayer quelqu'un de son voyage » ou, mieux encore et plus court : « Défrayer quelqu'un ».

Ailleurs, cet innocent de barbarisme chambarde les genres :

*la* diabète  
*la* platine,  
*un* moustiquaire,  
un saucier (pour : une saucière)  
*une* petite éventail,  
*un* offre tentant,  
l'acoustique de ce théâtre est *parfait*,  
*un* ancre à trois griffes,  
*une* orchestre brésilienne  
*un* oie gras  
*un* dinde pas gras,  
*une* pétale de rose,

## É C R A S O N S

*un* acre de terre,  
nos *belles* escaliers...

Tout à côté, il démantibule la propriété des termes :

d'une horloge, il fait un *cadran* ;  
d'une cravate, un *col* ;  
d'un corbillard, un *chariot* ;  
d'une veste, un *gilet* ;  
d'un gilet, une *veste* ;  
d'un pingre, un *peigne* ;  
d'un bonnet de fourrure, un *casque*.

Sa dégringolade dans l'impropriété va jusqu'au contresens :

Cet individu *jouit* (au lieu de : est affligé) d'une vilaine réputation ;

*Grâce à lui* (au lieu de : par sa faute) l'enfant est tombé et s'est cassé un bras ;

La servante de mon oncle est *excessivement* (au lieu de : très, extrêmement) propre ;

Votre *générosité* m'est très sensible (au lieu de : Je suis très sensible à votre générosité).

Le pire défaut du parler franco-canadien est l'anglicisme qui, lui, affecte le génie même de la langue, sa syntaxe sans laquelle notre français se désarticule et cesse d'être du français. L'anglo-barbarisme reste bénin tant qu'il se limite à substituer aux légitimes vocables français des bâtards de provenance étrangère :

Contracteur (*contractor*), au lieu de : entrepreneur ;

Directoire (*directory*), au lieu de : annuaire des adresses ;

## LE PERROQUET

Pneu de change (*spare tire*), au lieu de : roue de secours ;

Aviseur légal (*legal advisor*), au lieu de : conseiller juridique ;

Doigts de dame (*lady fingers*), au lieu de : biscuits à la cuiller ;

Acter (*to act a play*), au lieu de : jouer, remplir un rôle dans une pièce de théâtre ;

Passer la balance (*the balance*) du mois à la campagne, au lieu de : le reste du mois ;

Le trafic (*traffic*) est très difficile à midi, au lieu de : la circulation ;

Je suis anxieux (*anxious*) de vous voir, au lieu de : Je désire vivement, il me tarde ;

Le cinéma traverse une crise sévère (*severe crisis*), au lieu de : une crise grave, une rude épreuve ;

Le feu est sous contrôle (*under control*), au lieu de : l'incendie est maîtrisé ;

Les fermes expérimentales du gouvernement (*experimental farms*), au lieu de : les fermes d'expérimentation — comme on dit : un jardin d'acclimatation ;

Nous reproduisons cette déclaration pour le bénéfice (*for the benefit*) de nos lecteurs, au lieu de : pour l'information, pour la gouverne, à l'intention des intéressés ;

L'église était remplie à sa capacité (*house filled to capacity*), au lieu de : l'église était comble ;

Acheter trois copies (*copies*) d'un livre, d'un journal, au lieu de : trois exemplaires ;

Je suis cassé (*broke*), au lieu de : Je suis sans le sou, à sec, fauché, décafé.

Ces éraflures altèrent la beauté du visage, sans compromettre la santé du corps.

## ÉCRASONS

Le solécisme est plus malin, il devient même cancéreux lorsque, s'associant à l'anglicisme, il s'attaque à la teneur, à l'ordre architectonique du langage, en substituant aux mots français des termes qui entravent les rouages de notre idiome. Ce sont d'abord de simples prépositions qui font grincer les phrases françaises :

Siéger *sur* un comité (*To sit on a committee*) ;  
Elle est *au-dessus* de trente ans (*She is over thirty*) ;  
Je vous remercie *pour* le service que vous m'avez rendu  
(*I thank you for...*) ;  
Je vous félicite *pour* le succès de votre entreprise (*I congratulate you for...*)

Puis ce sont les verbes qui imposent leur signification étrangère :

Payer une visite à un personnage (*Pay a visit...*) ;  
Adresser l'audience (*Address the audience*) ;  
En autant que je suis concerné (*Inasmuch as I am concerned*) ;  
Faire application pour une situation (*Make an application for...*) ;  
Presser un habit (*Press a suit*) ;  
Demander une question (*Ask a question*) ;  
Nous vous avons beaucoup manqué à cette réunion (*We badly missed you at that meeting*), au lieu de : Vous nous avez beaucoup manqué ;  
Instituer une enquête, instituer des procédures contre

## LE PERROQUET

quelqu'un (*Institute an inquiry, proceedings against someone*)<sup>(1)</sup> ;

La grève des aciéries est responsable pour la disette de clous (*The steel strike is responsible for...*) ;

Abuser quelqu'un (*To abuse someone*) ;

Changer (*change*) un cinq-dollars, au lieu de : Faire la monnaie de cinq dollars ; le change de cinq dollars, au lieu de : la monnaie de cinq dollars ;

Les gouvernements occidentaux contemplent (*contemplate*) avec appréhension les événements qui se déroulent au Proche-Orient, au lieu de : n'augurent rien de rassurant, suivent d'un œil inquiet, pressentent de la bisbille dans ces événements.

A l'aide de prépositions employées dans leur application anglaise, et de verbes inassimilés, on arrive bonnement à fabriquer des phrases telles que celles-ci :

C'est un beau parc pour les enfants jouer (*This is a nice park for the children to play*) ;

Le parapluie que je suis venu avec (*The umbrella that I came with*) ;

Mon ami va courir aux prochaines élections (*To run for Parliament*) ;

Présenter son vicaire avec un cadeau (*To present someone with a gift*).

- 
1. Quoi qu'en dise le *Harrap's Standard French and English Dictionary*, on ne saurait, en français, instituer une enquête, non plus que des procédures ou des poursuites, puisque *Instituer* est synonyme de *fonder, établir*, et comporte une idée de durée : Instituer un hôpital, une société, une académie, un poste, un régime, un ordre social, une loi...

## ÉCRASONS

L'anglicisme, simple ou compliqué de solécisme, est le plus désastreux de nos vices linguistiques, parce que l'ambiance favorise sa propagation, que l'instruction primaire et même secondaire, en dépit de progrès constants, ne suffit pas encore à prémunir notre jeunesse contre la terrible pression qu'elle subit de toutes parts. Inconsciemment, et partout, on traduit les mots et les tours de phrases que le commerce et l'industrie vulgarisent, et cette traduction littérale entache notre français de particularités bizarres, lorsqu'elle ne le dénature pas tout à fait.

Nos puristes laissent rarement échapper l'occasion d'agonir de blâmes et de malédictions les traducteurs commis à la publication de nos statuts nationaux. Si les lois provinciales de Québec sont pour la plupart façonnées en français, puis ensuite mises en anglais, l'inverse se produit dans l'administration fédérale ou 99 pour cent des projets de lois sont conçus et dressés en anglais. Alors que la traduction d'un discours comporte certain loisir de fignoler quelque peu, à la réserve de rendre en tous points les déclarations et la pensée de l'orateur, la traduction d'une loi doit suivre presque mot à mot le texte original afin de marquer les infimes modalités que l'auteur du projet législatif tient à loger dans sa rédaction.

Voici, à titre d'échantillon, une définition qui doit établir, en français, sans rien de plus et sans rien de

## LE PERROQUET

moins, la signification juridiquement exacte que le législateur anglo-canadien entend donner à une expression qui se rencontre en maints endroits d'une loi :

In this Act, unless the context otherwise requires or implies, the expression "adequate valuable consideration" means fair and reasonable consideration comparable in money value to the known or reasonably to be anticipated value, benefit or advantage given or received.

A qui sait l'anglais, cela se comprend d'emblée, à la lecture. Essayez de rendre, *par écrit* et dans un français imprimable, le sens intégral de cette définition. Ce petit exercice suffira peut-être à vous apprendre pourquoi la version française de nos statuts sent parfois trop la traduction. Que si nos cénacles littéraires dédaignent ce premier *puzzle* ou l'estiment trop commun et bon pour des potaches, leur compétence pourra s'escrimer à traduire en style noble cette autre disposition qu'un sénateur ou député propose d'ajouter à une loi en vigueur :

The Board may, subject to an appeal as hereinafter provided, determine, for the purpose of this Act or any proceedings under this Act, the fair value of any property exported, transferred, received or imported by a resident company, partnership or branch to or from any non-resident parent, subsidiary, affiliated or associated company, partnership or branch, or of any debt, obligation or claim owing by or to a resident company, partnership or branch to or by any non-resident parent, subsidiary, affiliated or

## É C R A S O N S

associated company, partnership or branch, or of any services performed by or for a resident company, partnership or branch for or by any non-resident parent, subsidiary, affiliated or associated company, partnership or branch.

Je promets un prix à celui — ou à celle — qui réussira, en deux heures, à accrocher chaque adjectif au nom qu'il détermine, à distinguer chacune des modalités que commandent les prépositions dont ce pensum est truffé et qui ne s'enfilent pas en français aussi facilement qu'en anglais, à mettre enfin ces treize lignes de législation en un français qui satisfasse nos aristarques — sans doubler la longueur du texte anglais.

Je me garde bien de rapporter la traduction que nos statuts ont publiée de cet « amendement », parce que cette traduction dite officielle n'est, du fait même de son exactitude, rien moins qu'un modèle de style.

A tort ou à raison, le traducteur s'est senti contraint de rendre strictement la teneur de la disposition modificative, plutôt que de risquer — en accordant sa version aux canons du génie français, et en composant trois phrases au lieu d'une — de fournir aux plaideurs une échappatoire qui lui attirerait une disgrâce autrement cuisante que celle des puristes.

Tant il y a que nos lois ne sont point des exemples de bon style ; en tout état de cause, les praticiens de la basoche sont les seuls à les pratiquer, et ces textes

## LE PERROQUET

législatifs, pour peu édifiants qu'ils soient, ne sauraient constituer les germes les plus virulents de contamination. Le bon peuple, sans méfiance, modèle plus aisément sa parlure sur ce que lui débitent les gazettes qu'il peut lire et la T.S.F. qui le poursuit jusqu'au tréfonds des plaines et des bois. Dieu sait pourtant que tous nos folliculaires ne sont, pas plus que tous nos traducteurs, des parangons d'atticisme, et que les compagnies radiophoniques — s'il leur arrive d'exécuter d'excellents programmes — songent plus à retenir leurs commanditaires qu'à relever le goût de leurs millions d'auditeurs et leur apprendre à parler un peu mieux. Et nous n'avons pas toujours le courage, le loisir ou les moyens de réagir, de réclamer des réformes, d'exercer la surveillance requise pour réprimer ces exemples pernecieux.

L'anglicisme, insistons-y, est le plus insidieux de nos vices linguistiques, parce que ses manifestations sont d'ordinaire si légères qu'on n'y porte guère attention, qu'on s'y accoutume volontiers et qu'on s'abandonne, comme en dormant, à l'invasion. A peine s'étonne-t-on que l'un de nous s'avise de faire le point de temps à autre, qu'une sentinelle bénévoles jette un cri d'alarme, que Léon Lorrain nous montre en quel nombre sont déjà les *Etrangers dans la cité*, que Victor Barbeau signale les discordances du *Ramage de mon*

## ÉCRASONS

*pays*, que Jean-Marie Laurence étale *Notre français sur le vif*.

Parmi les anglicismes invétérés chez nous, j'avais cité la locution « Comment êtes-vous ? » ; et plusieurs lecteurs, de ceux qui font bon ménage avec les perruches, se sont ébahis de mon impertinence à condamner une expression d'apparence aussi française. Quelques confrères de Québec se sont même constitués en petit comité pour me censurer avec le plus charmant atticisme — comme à Athènes, également, se prononçait jadis le tribunal des Agonothètes sur la qualité des jeux publics.

Pour satisfaire les lecteurs incrédules et taquiner mes juges, je me suis amusé à mettre des points sur quelques i... Si vous n'avez pas une heure à perdre, fermez bien vite ce petit livre qui ne vous apporte rien de plus que le divertissement de retourner jusqu'à superfétation — comme un lapidaire contrôle à la loupe une perle brute ou comme un biologiste explore au microscope un organisme suspect — deux petites expressions trop courantes chez nous. Ces deux locutions nous sont devenues familières parce que nous les rencontrons partout ; et l'écervelé volatile qui est en nous, le perroquet, nous empêche d'apercevoir qu'elles vicient, avec d'autres que nous tolérons tout de même, notre langue maternelle que nous prétendons

## LE PERROQUET

pourtant sauvegarder envers et contre les cent millions d'anglophones qui nous entourent de toute part.

Examinons à fond, l'une après l'autre et distinctement, pour en découvrir le sens exact et même, si l'on peut dire, la psychologie, ces deux petites locutions journalières qui se tiennent, en quelque sorte, et naviguent ordinairement de conserve.

— « Comment êtes-vous ? » demandez-vous quasi machinalement à presque n'importe qui. M. N'importe-qui vous tend la main pour vous remercier de l'intérêt que vous prenez à sa santé, et s'il n'a pas l'humeur ou le loisir d'entreprendre une gymnastique digitale pour se déganser en votre honneur, il estimera tout au moins déferent d'ajouter :

— Excusez mon gant...

### **Comment êtes-vous ?**

Cette locution se compose, n'est-ce pas, de trois mots bien français ; elle est même française, en soi, sans aucun doute, dans les diverses acceptions particulières que nous lui reconnâtrons tantôt. Elle constitue pourtant un anglicisme dans le sens que nous lui donnons chez nous, parce qu'elle est la traduction littérale de la formule anglaise *How are you?*, et que cette traduction ne comporte pas, en français, la signifi-

## É C R A S O N S

cation générale qu'un usage canadien semble confirmer. Elle est vicieuse encore parce qu'elle nous fait abandonner peu à peu la formule traditionnelle que tous les gens bien nés emploient en France et que nos anciens Canadiens employaient tout aussi bien : « Comment allez-vous ? Comment vas-tu ? ». Nos paysans eux-mêmes disent, comme en France : « Comment ça va-t-il ? » ; à quoi leurs amis répondent en aussi bon français : « Ça va bien, merci. »

Nous parlons évidemment français lorsque nous demandons à un camarade : « Comment es-tu avec Un Tel ? », puisque *être bien*, *être mal* signifie que l'on est dans les bonnes grâces d'un tel ou qu'on est brouillé avec lui. On peut aussi correctement, sinon discrètement, demander à une amie quel costume elle portera au prochain bal masqué, et lui dire : « Comment serez-vous à ce bal ? ». A des parents qui viennent d'emménager, nous demanderons aussi bien : « Comment êtes-vous dans votre nouvelle maison » <sup>(1)</sup>. Posez la même question à un journaliste :

---

1. Voltaire donnait au terme son acception correcte, en écrivant :

Vous qui vivez dans ces demeures,  
Etes-vous bien ? tenez-vous-y ;  
Et n'allez pas chercher midi  
A quatorze heures.

(Citation de Bescherelle, au mot *Midi*)

## LE P E R R O Q U E T

« Comment êtes-vous à la rédaction de l'*Avenir* ? » Il comprendra, s'il connaît son français, et vous répondra : « J'y suis au mois, à la tâche, à la colonne, à l'article, ou pour des prunes. » A un courtier dont vous désirez connaître la part d'intérêt dans une affaire, vous direz également : « Comment êtes-vous dans cette entreprise ? » A un créancier que vous croyiez en voyage et qui vous apparaît d'une manière importune, vous dites encore : « Comment êtes-vous à Montréal ? Je vous pensais à Chicago ! »... Et nous pourrions aller ainsi, presque indéfiniment, sans cependant nous écarter de la grammaire.

*Etre* est un verbe intransitif qui exprime la réalité, l'existence. C'est le sens absolu. Construit avec une particule ou avec une préposition, *être* acquiert un sens figuré ou relatif, directement ou indirectement précisé par un régime qui en complète la signification. Au sens relatif, *être* signifie même : « se trouver dans tel état de santé » si le verbe est suivi d'un complément qui établisse le rapport entre l'état de santé actuel et tel autre état précédent.

Hatzfeld et Darmesteter citent, au sens familier, cet exemple : « Il est je ne sais comment », c'est-à-dire « dans un état de malaise qui ne s'explique pas ». De même, Littré donne cet exemple du verbe relatif : « Comment est notre malade ; comment va-t-il ? » Ces deux exemples sous-entendent « par rapport à son état

## ÉCRASONS

habituel ». De son côté, le Nouveau Larousse cite en toutes lettres cette question : « Comment êtes-vous ? », à laquelle il joint la réponse : « Je suis mieux depuis hier », réponse qui marque le sens relatif du verbe et établit le rapport entre l'état d'aujourd'hui et celui d'hier. C'est ainsi qu'Anatole France commence par « Comment êtes-vous ? » une lettre à sa grande amie qui vient de lui mander qu'elle se porte couci-couça. Et Guy de Maupassant fait de même parler, dans *l'Infirmes*, un domestique qui installe son maître dans un compartiment de chemin de fer :

- Vous êtes bien, monsieur ?
- Oui, mon garçon.
- Alors, voilà vos paquets et vos béquilles.

Quant au Petit Larousse, qui est comme se doit un abrégé du Grand, il reproduit cette définition relative du verbe *être* : « se porter », et donne en exemple : « Comment êtes-vous ? » tout court, laissant de côté la réponse que le Larousse plus complet ajoute à cette question, pour préciser le sens relatif. Cette indication complémentaire étant disparue de l'édition réduite, un écolier serait fondé à se réclamer du Petit Larousse pour répéter la locution « Comment êtes-vous ? » qui s'y trouve, malheureusement écourtée du complément qui doit en déterminer la signification.

## LE PERROQUET

Pour exprimer leur certitude d'un fait qu'ils rapportent, les plus normands de nos campagnards québécois vont jusqu'à déclarer :

— Je le gagerais pas, mais j'en ferais bien serment.

Foi de Rouennais, je parierais, moi, que « Comment êtes-vous » est condamnable, malgré le regret qui me viendrait de paraître en remontant à mon curé par ma résistance à la sanction du Petit Larousse. Tant pis pour lui s'il nous force à observer que les écrivains soucieux d'écrire correctement se réfèrent parfois à Larousse en vue d'y retrouver l'orthographe oubliée d'un mot, d'y puiser surtout des informations encyclopédiques, mais qu'ils se fient davantage à l'Académie, à Littré, à Darmesteter, à Bescherelle, voire à Furetière, à Boiste ou à Trévoux pour éclairer leur syntaxe et leur lexicologie. Larousse se targue en effet d'hospitaliser les néologismes les plus récents, les tournures étrangères et même argotiques. Il revendique cet avantage sur les autres dictionnaires, plus conservateurs, qui s'en tiennent rigoureusement aux constructions et vocables consacrés par un usage honorable. Nous devons conséquemment tenir Larousse pour ce qu'il se donne lui-même, pour une excellente encyclopédie. Mais lorsqu'on le surprend à réduire de moitié un exemple du sens particulier d'un verbe, afin de loger dans une

## ÉCRASONS

édition compendieuse cet exemple boiteux qui devient un pur anglicisme, on peut hésiter à considérer le Petit Larousse comme un bréviaire grammatical.

Sauf erreur, vous ne trouverez, dans aucun dictionnaire faisant autorité en lexicologie, non plus que dans aucun auteur classique, l'expression « Comment êtes-vous ? » avec l'acception que lui reconnaît le Petit Larousse, c'est-à-dire au sens que revêt l'expression anglaise. En revanche, vous y noterez que le verbe « aller » sert à marquer le bon ou le mauvais état des personnes et aussi des choses ; et vous verrez partout des exemples tels que ceux-ci :

Comment allez-vous ?  
Comment va votre santé ?  
Allez-vous bien ?  
Comment va votre bras ?  
Comment va-t-il ?  
Votre malade va bien.  
Tout va bien — Tout va mal.  
L'intérêt va croissant.  
Cette fontaine ne va pas.  
Aller de mal en pis.

Au demeurant, nous savons que ce n'est ni premièrement, ni uniquement, dans les dictionnaires que l'on étudie le français — si ce n'est pour fabriquer du *Parisian French*.

Entre les diverses significations que nous avons relevées du verbe *être*, entre le sens relatif et le sens

## LE PERROQUET

absolu que comporte la formule anglaise *How are you?*, il existe, convenons-en, une nuance que n'observent guère les gens pressés, et encore moins les écrivains émancipés de la grammaire et des dictionnaires. De soi-disant poètes se libèrent ainsi de la versification et de la prosodie, et des peintres méprisent également l'harmonie des couleurs, la perspective et le dessin, pour produire ce que nous savons d'étrange, certes, et d'absurde.

La langue française est peut-être la plus riche en nuances, et les maîtres sont bien ceux qui savent le mieux observer ses nuances et les mettre en valeur. S'il est un pays où l'on doit s'efforcer de les observer avec le plus grand soin, n'est-ce pas un pays bilingue comme le nôtre où l'ambiance nous incite sans répit à traduire les mots anglais, à les employer même au naturel afin de nous faire immédiatement comprendre, et nous pousse à tout propos vers l'anglicisation ? La nuance des mots, la relativité de leur valeur, la syntaxe de leurs combinaisons, l'acception qu'ils présentent selon la place qu'ils occupent, ce sont les auteurs qui nous apprennent tout cela qui devient un art ; ce sont leurs livres qui nous aident à écrire et à parler bien. Dans les lectures que vous ferez, guettez cette expression, usuelle entre toutes et qui se rencontre naturellement dans la plupart des dialogues, et vous verrez, chez tous les bons écrivains, que la formule de

## ÉCRASONS

salutation qui s'exprime en anglais *How are you?*, que nous traduisons « Comment êtes-vous ? », se dit et s'écrit en français : « Comment allez-vous ? »

En traduisant littéralement une phrase anglaise ou yankie, nous lui donnons un sens que devinent les gens habitués à l'anglais, mais qui désoblige les gens respectueux du français. Au fait, la locution *How are you?* est plutôt américaine qu'anglaise. En Angleterre, on dit usuellement : *How do you do?*

Dans un de ses contes philosophiques, *La Princesse de Babylone*, Voltaire (que l'on charge de bien des méfaits, mais que l'on n'a toujours pas accusé d'ignorer sa langue) fait une remarque curieuse. Il nous montre son personnage Amazan sur le chemin « de la capitale d'Albion » et faisant la rencontre d'un milord qui lui dit : "How d'ye do?" « A la lettre, dit Voltaire, *Comment faites-vous faire ?* et, dans la langue du traducteur, *Comment vous portez-vous ?*, ce qui ne veut rien dire du tout en aucune langue. »

Génin, que nous avons cité tout à l'heure, fait remarquer que Voltaire, en raillant le « Comment faites-vous faire ? » des Anglais, ne soupçonnait pas qu'il se moquait d'une vieille formule française.

Les Anglais, dit Génin, n'ont eu que la peine de la revêtir de mots saxons, sans autrement la déguiser. Ainsi un gallicisme et un germanisme, cela fait un anglicisme.

## LE PERROQUET

Il le démontre comme suit, dans son style de 1845 qui, vous allez le voir, n'annonçait pas encore l'entente cordiale :

Les Anglais ne sont riches que de nos dépouilles ; si l'on se mettait à cribler leur langage et à reprendre ce qui nous appartient, il ne leur resterait pas même de quoi se dire : « Bonjour, comment vous portez-vous ? » Leur fameuse formule *How do you do* est volée à la France. On disait, au XIIe siècle, « Comment le faites-vous ? » C'était le salut de politesse quand on se rencontrait.

Génin rapporte maints exemples de vieux auteurs français, notamment celui-ci qui provient du *Roman du Châtelain de Coucy* :

La belle et sage châtelaine de Fayel accueille pour la première fois le châtelain de Coucy :

Lors li dist la dame : Comment

Le faites-vous, biau très doux sire ?

Certes, madame, répond Coucy, je n'ai deuil ni chagrin que du désir de vous voir.

Voltaire affirmait que « Comment vous portez-vous » ne voulait rien dire du tout. Cependant, Bescherelle définit « se porter » : être dans tel ou tel état de santé ; et, parmi les exemples qu'il allègue de cette définition, s'en trouve un de Voltaire lui-même : « Je travaille quand je me porte tolérablement. » D'autre part, Littré et les autres lexicologues fournissent nom-

## ÉCRASONS

bre d'exemples, prélevés chez les bons écrivains antérieurs à Voltaire, de l'expression « Comment vous portez-vous ? » dans le sens de « Quel est l'état de votre santé ».

Cela prouverait que, si Voltaire avait grammaticalement raison de déclarer que l'expression « Comment vous portez-vous ? » ne voulait rien dire, au moins de son temps, l'usage donnait et confirmait un sens à cette expression, et que Voltaire dut s'incliner devant l'usage — et le suivre aussi — pour écrire une petite phrase qui allait entrer dans les dictionnaires afin de démentir Voltaire par Voltaire. Cela prouve aussi que, même chez les auteurs les plus classiques, on peut toujours dénicher des contradictions en comparant leurs premiers écrits avec leurs derniers. D'une façon générale, cette comparaison est le plus souvent désobligeante. Aussi François de Curel note-t-il, dans *l'Âme en folie*, cette observation que les hommes politiques feraient bien de prendre en mémoire : « Quand on rapproche des mots lâchés à huit jours d'intervalle, on aboutit fatalement à des absurdités »...

*Comment êtes-vous ?* L'avons-nous suffisamment retournée, cette locution, pour comprendre enfin que, si elle présente en français plusieurs sens particuliers, suivant les différentes circonstances auxquelles elle s'applique, elle ne correspond pas à l'expression an-

## LE PERROQUET

glaise *How are you?*, bien qu'elle en soit la traduction littérale, et que cette formule de politesse élémentaire, dans la bouche d'un Français honnête, doive s'énoncer : Comment allez-vous ?

Dans un article congrûment intitulé « La langue est une création continue des élites » <sup>(1)</sup>, M. Albert Dauzat revenait récemment sur ce thème :

Une langue de civilisation, en particulier la langue française, est une création continue des élites... Le français moderne — qui est aujourd'hui parlé, compris ou lu par 50 à 60 millions d'individus et qui compte parmi les langues internationales rayonnant sur tous les continents — le français repose, dans son origine, sur un type linguistique des plus restreints : il représente le langage de la *société cultivée* de Paris. Celle-ci reste toujours le moteur qui donne l'impulsion — accélérations et ralentis — à ce vaste et complexe organisme. Une fois de plus se confirme la théorie de Renan sur le rôle des élites, puissants organes de civilisation malgré leur faible importance numérique.

Et pourtant, parmi cette société cultivée de Paris qui régit le français moderne, nombreux sont les guetteurs attentifs à repousser les termes indésirables qui tentent de s'introduire sans naturalisation préalable. Au foyer même du parler, qui de loin nous semble de tout repos, des grammairiens tiennent en éveil l'esprit des fidèles et publient à qui mieux mieux des *Parlons*

---

1. *Les Nouvelles littéraires*, Paris, 10 janvier 1946.

## ÉCRASONS

français, des *Apprenons la grammaire*, des *Rectifications du vocabulaire*, des *Ne confondez pas...*, des *Ne dites pas... Mais dites...*, des *Écrivez... N'écrivez pas...*, des *Querelles de langage*, etc., etc. Les plus grands journaux estiment aussi d'intérêt public de consacrer des rubriques aux questions de langue, afin de stimuler *urbi et orbi* la vigilance de tous les ressortissants du verbe français, d'éclairer leur religion, de préserver la langue, trésor national.

Si la société cultivée de Paris a constamment besoin de factionnaires pour maintenir l'ordre, pour assurer le bon fonctionnement du moteur qui donne l'impulsion à ce vaste et complexe organisme que représente une langue à la fois populaire, artistique et savante, un effort beaucoup plus laborieux s'impose aux provinces éloignées de la source, et surtout aux colonies bilingues, afin de résister aux influences néfastes et de prévenir la contamination.

Pour parler convenablement notre langue maternelle qui est le français, il ne s'agit pas — comme on fait trop souvent, hélas ! — de l'assaisonner des trouvailles argotiques des halles <sup>(1)</sup>, ni d'aller demander

---

1. Tout au début de son roman *Au pied de la pente douce* (1944), Roger Lemelin fait dire à un gamin de Québec : « Les flics ! » Cette désignation argotique des agents de police est particulière à la pègre parigote. Ni Lemelin ni aucun autre romancier ne l'a entendue chez notre peuple faubourien.

## LE PERROQUET

des leçons de grasseyement aux professeurs de diction, ni de singer d'autre façon les Parisiens. A défaut de veilleurs réguliers, il importe tout au moins que nos intellectuels, que tous ceux d'entre nous qui prétendent former notre élite, s'appliquent à respecter la grammaire élémentaire et conforment leur écriture aux lexiques qui font autorité, pratiquent ce conservatisme raisonnable qui modère les outrances du mauvais usage, suivent enfin le conseil de Dauzat et s'inspirent du langage que parle la société cultivée de Paris. Or, à Paris, comme dans toutes les autres villes de France, on emploie, en abordant quelqu'un, la formule usuelle : *Comment allez-vous ?* qui signifie expressément ce qu'elle dit, tandis que chacune des autres formules synonymes comporte un sens différent et particulier.

Si vous ne me croyez pas, et si toutes les attestations que nous avons repassées ne vous convainquent point, eh bien ! nom d'une pipe, je n'ai plus qu'à vous déférer à Edouard Montpetit qui vous dira dans quelle rencontre il est arrivé, pour sa part, à corriger cette expression qu'il employait d'abord fautivement comme la plupart d'entre nous. Au début de sa carrière, il s'exerçait, en France même, à l'art de la conférence, et il était pour lors annoncé à Cambrai. A la descente du train, une voiture l'attendait, et le cocher s'en fut au-devant de lui, en le saluant de plus belle. Notre distingué compatriote lui rendit obligeamment son salut :

## É C R A S O N S

« *Bonjour, comment êtes-vous ?* » Sans la moindre malice, le cocher répliqua : « Oh ! monsieur, je ne suis qu'un modeste cocher. » Il avait innocemment compris que le visiteur du Canada s'enquêrait de sa situation professionnelle. Montpetit fit une tête ; et, comme il avait déjà autant d'esprit que de lettres, il profita de la leçon de grammaire d'un brave ouvrier de province, et s'empessa de loger en sa mémoire que « Comment êtes-vous ? » prétend signifier *How are you* au Canada, mais que, en France, cela signifie généralement : « Quel est votre état de vie ? »

D'aussi simples écarts de l'usage suffisent à dérouter une oreille française, sinon à la prévenir qu'elle entend une voix étrangère...

### **Le bon vendeur**

Ce titre, n'est-ce pas, se lirait volontiers au frontispice d'un roman bourgeois qui exalterait les vertus commerciales d'un pauvre jeune homme chargé de la vente dans un magasin de nouveautés, raconterait ses façons charmantes de rouler les chalandes avec un air de n'y pas toucher, et montrerait comment il s'y prend pour épouser la fille du patron et devenir propriétaire de l'établissement. Hélas ! notre sous-titre est moins balzacien ; il vise plus modestement à inspirer la détermination de réfléchir un tantet aux expressions frela-

## LE PERROQUET

tées dont nous usons à tort et à travers. Plaise au ciel qu'il amène ceux et celles d'entre nous tous qui nourrissent au moins quelque amour-propre, sinon un véritable patriotisme de leur langage, à redresser cette dégradante disposition d'esprit qui pousse une multitude de paresseux à répéter les paroles d'autrui tout comme font des perroquets !

J'entre dans une pharmacie à l'enseigne bilingue, et je demande à un jeune commis :

— Je désire un dentifrice ; avez-vous la Craie-menthe ?

La Craie-menthe se vend de moins en moins, à ce qu'on me répond, et c'est une nouvelle marque, l'Oxy-dentine, qui tient maintenant le haut du marché. Le commis me le déclare en toutes lettres :

— C'est notre meilleur vendeur !

Distrait, je jette un coup d'œil au fond de l'officine pour y chercher la binette de ce « meilleur vendeur » qui pourrait être une jolie vendeuse ; mais l'élève-apothicaire insiste sur la supériorité du dentifrice qu'il me propose. Ma prévention grammaticale s'en mêlant, je comprends enfin, ou plutôt je devine que son « meilleur vendeur » est... l'Oxy-dentine. Le bon vendeur, pardon, le jeune droguiste a pris cette expression des camarades anglo-saxons qui le coudoient en arrière des comptoirs, comme d'autres commis l'ont ramassée de

## É C R A S O N S

la même façon dans d'autres magasins et vont lui assurer un sort. Psittacisme !

Cette locution particulière se restreint encore au petit commerce. On ne saurait trop tôt lui tordre le cou si nous ne voulons pas qu'elle prenne cours et s'insinue dans notre langage pour hâter sa métamorphose et lui faire « rendre le son de l'âme canadienne », comme le souhaitent les élèves d'Henri d'Arles. Ecrasons le perroquet !

Dans le jargon métissé des boutiques, un *bon vendeur* est un article qui se vend, qui s'écoule rapidement ; et le *meilleur vendeur* est le produit que la clientèle préfère à tout autre, qu'elle réclame et achète...

C'est à l'aide de l'analogie que bon nombre de vocables nouveaux s'introduisent dans le langage. Encore faut-il que l'analogie se pratique selon les règles, que la greffe s'opère sans violenter la tissure du sujet qui doit s'assimiler le greffon et le nourrir de sa propre sève. Si l'image du *best-seller* anglais vous plaît au point que vous teniez à en orner votre vocabulaire, rien ne vous empêche de l'adopter, à condition, toutefois, que vous la transposiez dans la forme que requiert votre parler. A pratiquer ainsi l'analogie par simple placage, à traduire ainsi des mots anglais à la queue leu leu, on fabrique, nous ne le répéterons jamais trop, du *Parisian French* que personne n'arrive à comprendre;

## LE PERROQUET

on place l'un par-dessus l'autre des matériaux qu'aucun mortier ne lie. L'anglais s'accommode de cette extrême concision qui suggère une idée sans l'articuler, sans en construire la signification ; le français exige que la syntaxe cimente les mots pour qu'ils se tiennent en bon ordre et acquièrent un sens précis. Paix à la syntaxe ! criait de tous ses poumons Victor Hugo.

Ce néologisme anglais fut créé, non sans ingéniosité, pour désigner d'abord l'écrivain qui remportait en librairie un gros succès (*good-seller*), ou le romancier dont les volumes atteignaient la vente la plus forte de la saison (*best-seller*), i.e. l'auteur qui vend le mieux ses ouvrages. Par dérivation, le qualificatif destiné au producteur s'est agrafé au produit, et *good-seller* ou *best-seller* s'est appliqué, non plus à l'auteur, mais à son livre, à l'article de librairie. Puis, la dérivation devenue dérive, l'adjectif de distinction désigne les autres marchandises que détaillent les commerçants, tout produit qui l'emporte sur ses concurrents, qui obtient la préférence du public et le plus considérable débit. C'est le *best-seller* — tant que dure sa popularité.

Ce monstre de « bon vendeur » se domestiquera peu à peu, s'installera d'abord dans la cuisine, passera au boudoir et nous deviendra familier. Souhaitons au moins que nos académiciens ne découvrent pas en lui quelque prodige régionaliste de métonymie, d'hypallage ou d'anacoluthie pour octroyer à cet anglo-barbarisme une

## ÉCRASONS

place d'honneur dans notre lexique franco-canadien. A l'accoutumance, nos oreilles françaises cesseraient de se crispier, hélas ! et finiraient par tolérer le « bon vendeur » comme elles entendent maintenant sans regimber ces deux expressions trop courantes dont l'une appelle l'autre et qui vont si bien de pair : « Comment êtes-vous ? » et « Excusez mon gant. »

Nous avons disséqué la première. Passons à la seconde, plus topique peut-être que sa sœur siamoise, puisqu'elle illustre à souhait ces locutions vicieuses et saugrenues que propage notre bon peuple, par pur psittacisme, et qu'un peu de réflexion suffirait donc à nous faire proscrire à jamais. Celle-ci, qui constitue pour nous un véritable casse-cou, trouve le tour, en trois mots français, de loger trois fautes.

Dans la rue, dans les hôtels, au théâtre, dans les magasins et ailleurs, vous n'êtes pas sans avoir entendu ce monsieur, à qui vous avez demandé : « Comment êtes-vous ? », s'excuser tout de suite de rester ganté en recevant votre poignée de main : « Excusez mon gant ».

C'est le cas d'ajouter : qui s'excuse s'accuse.

Cette construction est-elle correcte en anglais ; est-elle conforme à la grammaire, aux usages et au génie d'Albion ? J'ai consulté là-dessus de bons linguistes anglo-saxons ; ils m'assurent que *Excuse my glove* est tout aussi barbare, au point de vue grammatical, que « Excusez mon gant ». D'autres écrivains, qui se gar-

## LE PERROQUET

dent toutefois de l'employer, se sentiraient portés à tolérer cette expression. Enfin, est-ce bien ou mal, en anglais ? Je l'ignore et peu me chaut. Ce que nous savons et dont nous devons nous inquiéter, c'est que la traduction littérale d'une formule britannique, et plus probablement yankie, ajoute à notre répertoire une tournure horriblement banale et triplement fautive.

### **Banalités**

Mon Dieu ! ce n'est pas contre la banalité de cette formule que je m'élève. Les formules banales et toutes faites sont essentielles au bon commerce de la société humaine. Enlevez, par aversion de la banalité, ces clichés de la conversation, et vous la verrez désespérément languir, sinon s'éteindre. Ils sont nécessaires en ce qu'ils nous permettent de nous acquitter sans frais ; ils sont nombreux parce qu'ils doivent s'appliquer non seulement aux diverses circonstances, mais encore aux visages différents.

Vous vous étonnez ? Récapitulez les formules auxquelles vous avez presque inconsciemment recours pour saluer vos connaissances. L'apostrophe qui convient à l'une ne va pas à l'autre, à cause de votre degré d'intimité avec celle-ci ou avec celle-là, à cause de son tempérament, de son état, de son âge, de sa façon d'enten-

## ÉCRASONS

dre les choses, et que sais-je ? Il n'est pas moins vrai que nous avons des façons particulières d'aborder, de saluer certaines personnes, qui ne conviennent qu'à ces personnes ; nous avons des phrases toutes faites qui sortent spontanément à la vue de certains individus. Pourquoi ?

Pourquoi, à chaque rencontre, dis-je invariablement à M. X : « Comment va-t-on chez vous ? » On n'a pas de raison, chez M. X, de se porter plus mal qu'ailleurs. Et à M. Y : « Ma parole, vous rajeunissez ! » M. Y vieillit cependant ni plus ni moins que M. Tout-le-monde. Et à M. Z : « Toujours de bonne humeur ? » M. Z n'a toutefois pas, que je sache, de motifs personnels pour se mettre en colère. Et à Mme Une-telle : « Vous êtes sortie ce matin ? » Mme Une-telle se voit en ville, il me semble, aussi fréquemment que d'autres femmes. A l'une de nos connaissances qui a été malade, qui a subi une opération chirurgicale, nous demandons, et vingt ans après nous continuons de demander si elle est remise... Ces phrases toutes faites vont à ces têtes comme des chapeaux ; le regard de ces visages provoque une locution coutumière et banale, mais distincte et toujours la même. Tel regard est une clef qui ouvre la porte à une expression particulière et lui permet de prendre un peu d'air... Ne serait-ce pas le mécanisme de l'humanité qui se trahit dans les détails que le monde n'a pas songé à corriger ?

## LE PERROQUET

Elles remplissent légitimement leur office, ces locutions banales... La *banalité* a signifié — avant toute autre chose — le droit que possède un seigneur d'assujettir les ressortissants de son domaine, sous des peines plus ou moins sévères, à se servir de certains ouvrages d'utilité commune qui demeurent propriété seigneuriale : par exemple, à moudre leurs grains au moulin banal, à cuire leurs pains au four banal, à presser leurs vendanges au pressoir banal, et ainsi de suite. Dans le domaine du parler, la langue française a maintenu cette servitude souveraine qui oblige tous ses sujets — sous peine de rester incompris dans le royaume — à se servir de ses expressions populaires qui demeurent le bien de Sa Majesté. Sans doute pouvons-nous, après avoir acquitté ce droit de banalité, façonner à notre gré les produits de notre verbe, comme les récoltes de nos champs, pourvu que l'emploi que nous en ferons ne contrarie pas les lois. Mais nul ne saurait se soustraire impunément à cette servitude du langage, à la banalité des expressions qui constituent la trame de nos entretiens journaliers et, à tout prendre, demeurent les thèmes fondamentaux des dissertations les plus fleuries, les plus lyriques, les plus folles ou les plus graves. De même les friandises les plus pittoresques et les mieux tarabiscotées, charlottes russes et bagatelles espagnoles, croquenbouches ou vol-au-vent, se composent-elles sur

## ÉCRASONS

le grain de blé que la terre nous offre sous l'espèce, suffisamment significative, d'un pain en miniature.

Vous vous flattiez d'éblouir Roxane en lui apportant vos vœux déferlants et tout mousseux de votre amour. La précieuse fait la moue :

*Vous m'offrez du brouet quand j'espérais des crèmes !*

Cependant, Perrette sourit à la goutte de lait où s'élaborent, avec tous les rêves, tous les brouets et toutes les crèmes. S'il est parfois avantageux de délabrynter ses sentiments, d'en élever l'expression jusqu'à la hauteur d'un balcon ou de la lune, il faut d'abord avoir acquitté le droit de banalité, au pays du Tendre comme partout ailleurs ; il faut s'être déclaré par une formule réglementaire et impérative qui est restée la même, dans toutes les langues, pour les simples et pour les précieux, pour les grands et pour le commun.

Cela prouve qu'à les bien retourner on s'aperçoit que certaines de ces formules ne sont jamais désuètes, qu'elles font partie de notre vie et ne sauraient disparaître sans en arracher quelque chose. Malheur à qui n'a jamais senti un regard lui pénétrer jusqu'au fond de l'âme, comme une clef de rêve ouvrant la porte à une petite formule banale et surannée qui s'exprime tout bas, en extase et en aveu ! Malheur à qui n'a pas éprouvé l'apaisante et consolatrice magie de ces déli-

## LE PERROQUET

cieuses rengaines et de ces vieilleries toujours fraîches, comme ces pièces d'argent, presque effacées d'usure et quasi démonétisées, qui n'ont de valeur que pour qui les possède ! Ces pauvres banalités du verbe ont ce que mes amis, les bûcherons de la Gatineau, appellent leur *réconfortance*, c'est-à-dire leur fidélité, leur vertu. La poésie invente des rimes et la musique trouve des motifs inédits ; mais les poètes se taisent et les romances passent de mode — cependant que l'hirondelle, banalement, revient avec des gazouillis plaquer son nid d'argile au rebord des toits paisibles ; que les crépuscules complices ramènent aux angles des vieux ponts l'ombre propice aux secrets qui veulent éclore ; que les sanglots de novembre s'égrenant dans les jonchées de teintes mortes revivent l'attirance du coin du feu ; que l'hiver, sous le couvert des neiges, distille la sève féconde des éternels renouveaux. Tout revient, si tout passe ; tout renaît, si tout meurt, sous l'aube des saisons qui se répètent comme sous le clair des regards qui se retrouvent, et ce sont les amants nouveaux qui font les étoiles nouvelles...

*Mais faisons de l'histoire, et non pas du roman !*

Conservons précieusement toutes les formules qui ont la vertu de nous émouvoir, de nous servir ou de nous apaiser ; gardons surtout celles qui nous rendent cet

## ÉCRASONS

inestimable bienfait de remplir le nombre de minutes que doit durer une visite de cérémonie. Mais, de grâce, parlons français ; tenons la main à ce que ne disparaisse point ce caractère essentiel de nos origines et de notre nationalité ; appliquons-nous enfin à ne prendre que sous bénéfice d'inventaire ces compliments de civilité que nous empruntons aux pays voisins, si tant est que notre langue doive leur emprunter quelque chose. Écrasons le perroquet !

### ***Excursion dans les sous-bois***

Qui « excuse son gant » s'accuse donc de commettre un solécisme... Puisque nous sommes de loisir, allons d'abord faire une petite excursion dans les sous-bois de l'histoire, afin de retracer la carrière du gant et sa fonction à travers les âges. Nous verrons peut-être si le gant est, en soi, digne d'excuse et ce que vaudrait cette excuse du gant, si jamais elle devenait grammaticale. Tant de gloses n'importent aucunement, je le sais ! Mais Cyrano nous a laissé l'assurance que c'est bien plus beau lorsque c'est inutile.

Est-ce vraiment inutile ?

Où donc entendons-nous ces deux prétendues formules que j'ai entreprises ? Dans les milieux ouvriers ? au fond des campagnes ? dans les chantiers forestiers

## LE PERROQUET

où l'on ne s'amuse guère aux récréations grammaticales ? Que non pas ! Comme la Martine des *Femmes savantes*, Baptiste se moquerait fort de nos « biaux dictons » ; et pourtant il sait bien, morrieu ! que c'est à force de taper sur un clou qu'on parvient à l'enfoncer.

Ces locutions, traduites étourdiment de l'anglais, « distinguent » nos classes distinguées. Elles émaillent le parler de nos bacheliers et bachelières qui ont pratiqué le grec et le latin pour ne point éviter de *tomber en amour*, puisque ces jeunes messieurs et ces gentes demoiselles rêvent plus ou moins de *marier* respectivement quelque adorable héritière ou quelque prince charmant. Elles s'entendent dans notre classe bourgeoise, chez nos professionnels, chez nos intellectuels, chez tous ceux qui ont fréquenté les écoles et même l'université. Exigez-vous un euphémisme ? Disons qu'elles sont communes aux gens qui fréquentent des gens instruits, des gens qui lisent.

Si je n'avais pas une certaine confiance de convaincre quelques douzaines de lecteurs, de les décider à bannir de leur glossaire intime ces deux locutions perverses et à ne plus aider à leur propagation ; si je n'espérais pas enrégimenter l'amour-propre de quelques-uns de mes compatriotes pour tordre le cou à ces deux canadianismes haïssables, pensez-vous que je me serais mis en peine de les dénoncer avec une pareille

## ÉCRASONS

insistance ? Si nous réussissions tous ensemble à extirper de notre parler ces deux plantes nuisibles, eh ! eh ! nous pourrions nous vanter d'avoir accompli quelque chose, d'avoir fait mieux qu'un bon million de nos compatriotes ! Qui sait ?

D'ailleurs, je vous promets de rester en deçà du déluge ; et nous ne chercherons pas si le gant doit son origine à Vénus en personne, comme d'anciens poètes le donnent à croire. Ne rapportent-ils pas que la déesse, amoureuse d'Adonis, l'accompagnait à la chasse et que, pour protéger ses divines mains des broussailles épineuses où son compagnon l'entraînait à la poursuite des bêtes, elle avait chargé les trois Grâces de lui confectionner un couvre-doigts qui, comme de raison, allait devenir l'ancêtre du gant ?

A tout le moins, le gant remonte au temps où les habitants des pays froids éprouvèrent le besoin de se garantir les mains, comme tout le corps, contre les rigueurs du climat, à l'époque aussi lointaine où les artisans et les gens de guerre virent la nécessité de se préserver des blessures qu'ils s'exposaient à recevoir, dans l'exercice de métiers manuels particulièrement durs ou périlleux. C'est ainsi qu'Homère nous décrit certains de ses personnages portant des gants. Cependant, les personnages du théâtre romain jugeaient intéressant de se costumer des pieds jusques à la tête et jusques aux mains. Aussi saint Jean Chrysostome

## LE PERROQUET

reprochera-t-il aux vierges chrétiennes de mettre des gants collants, à la façon des tragédiens.

Au moyen âge, les chevaliers se munissent de gants, gantelets ou mitons qu'ils ont soin de recouvrir de plaques ou de mailles de fer. Le gant devient ainsi une pièce de l'armure, la pièce la plus commodément détachable, et le symbole de la puissance et de l'autorité, l'emblème de la franchise. Il se donnait en gage d'accomplir un vœu, en garantie de se soumettre à un jugement, en attestation de la bonne foi d'un marché. On le jetait aux pieds d'un adversaire pour le défier. L'investiture des chevaliers s'opérait par le gant, de même que la transmission des pouvoirs. « Le gant est le symbole de la personne même, dit Gaston Paris ; remettre son gant à un envoyé, c'est lui donner plein pouvoir ; offrir son gant (comme nous verrons Roland l'offrir à Dieu), c'est abandonner sa personne entière ; jeter son gant, c'est mettre en avant sa force et son courage pour appuyer ce qu'on avance ». La *Chanson de Roland* nous montre Ganelon, acceptant la délégation de Charlemagne et réclamant le gant qui attestera de son autorité. Et ailleurs : « Se sentant blessé, Roland dit sa coulpe à haute voix ; d'une main il se frappe la poitrine, de l'autre tend à Dieu son gant droit. » Ailleurs encore : « Quand Thierry voit le combat s'apprêter, De son gant droit à Charles il fait hommage. »

Shakespeare abonde en ces exemples qui montrent

## ÉCRASONS

la valeur symbolique du gant. Dans *Timon d'Athènes*, les sénateurs montent sur les remparts de leur ville et entament des pourparlers avec Alcibiade qui vient les assiéger.

— Jette ton gant, dit l'un d'eux, ou quelque autre gage de ta foi, qui nous assure que tu n'a pris les armes que pour te faire rendre justice.

— Tenez, répond Alcibiade, voilà mon gant, descendez. Ouvrez vos portes sans être attaqués.

On portait à son chapeau le gant qu'on avait reçu de sa maîtresse, ou celui qu'un adversaire jetait comme un gage de combat. Dans *Henri V*, le soldat Williams, au camp d'Azincourt, décoche quelques brocards à un survenant qui cache les insignes de son rang sous une vaste houppelande et qui n'est autre que le roi :

Williams — Eh bien ! ayons une querelle ensemble, si vous survivez.

Le roi Henri — Volontiers.

Williams — Comment te reconnaîtrai-je ?

Le roi — Donne-moi un gage, et je le porterai à mon chapeau. Alors si tu oses le réclamer, j'en ferai ma querelle.

Williams — Voici mon gant : donne-moi le tien en échange.

Le roi — Voilà.

Williams — Moi aussi, j'entends porter le tien à mon chapeau ; si jamais, demain une fois passé, tu viens à moi et me dis : « Ce gant est à moi », par cette main levée je t'applique un soufflet.

## LE PERROQUET

Aux cérémonies du sacre des rois à Reims, le gant, symbole de l'autorité, joue un rôle prépondérant, de même que, dans l'investiture des princes de l'Eglise, le gant liturgique ne saurait faire défaut.

Pour les artisans donc, pour les chevaliers ou hommes de guerre, de même que pour les veneurs, fauconniers, tireurs à l'arc ou joueurs de paume, le gant ne représentait pas un objet de toilette, un article d'élégance ou de luxe, mais de nécessité. C'était tantôt un garde-mains, et tantôt — si vous me passez l'expression — de petites salopettes pour les doigts. Inventé pour être utile, et utile seulement, ce gant, plutôt grossier, ne tirait nullement à vanité. Aussi le cérémonial ne permettait pas de rester ganté devant un supérieur ou dans un lieu commandant le respect. Les légendes du temps jadis menaçaient même de la vengeance divine quiconque gardait ses gants dans une église, et l'une d'entre elles rapporte qu'un clerc ayant manqué à cet usage, ses gants lui restèrent quinze jours attachés aux mains et si solidement qu'il ne fallut pas moins de moult exorcismes pour parvenir à le dégantier. Les excuses du gant ne valaient apparemment guère, dès le moyen âge.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, et d'aucuns prétendent que ce fut au XII<sup>e</sup>, les hommes et les femmes, en mal de coquetterie, commencent à porter des gants par pure fantaisie ; mais la mode n'en est pas encore adoptée. Il était

## ÉCRASONS

formellement interdit aux juges royaux de porter des gants, sans doute pour les distinguer des bourreaux à qui il était non moins prescrit de se ganter pour attacher les condamnés au gibet — besogne manuelle. Cet usage s'est continué, pour les juges, de siéger les mains nues, comme celles de la Justice. A preuve qu'en Angleterre, et pareillement en certains tribunaux canadiens, on offre encore des gants blancs à un juge lorsque son ressort a la bonne fortune de chômer, faute de clients. De même, dans certains hôpitaux, et notamment à l'Hôtel-Dieu de Québec, a-t-on coutume de présenter des gants blancs, au lieu de gants de caoutchouc, non pas au chirurgien dont toutes les opérations ont réussi — cela deviendrait coûteux à la procure — mais à celui dont le service n'a enregistré aucun décès durant le mois, ce qui, paraît-il, est plus rare.

Nous voyons donc, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, le gant servir le plus généralement au travail manuel ; et nous comprenons sans peine qu'un artisan ganté de cuir, qu'un joueur de paume ganté de bois ou qu'un chevalier ganté de fer s'excusât de donner une poignée de main que ce gant devait rendre plutôt froide et rude. Mais on ne s'excusait nullement, car un proverbe avait établi que « l'amitié passe le gant », c'était-à-dire qu'entre amis les cérémonies sont superflues, et qu'un artisan à sa besogne, un chevalier sous les armes, un passant emmitoufflé jusqu'au bout des doigts, n'avait aucun

## LE PERROQUET

devoir de se désaccoutrer pour serrer la main à un familier excusant par avance la rudesse de l'étreinte. Et c'est à supposer que l'habitude de se serrer la main, en témoignage d'estime ou de confiance, remonte aussi loin. Certains annalistes prétendent que la poignée de main provient des Anglais — *shake-hand* — et n'aurait été pratiquée en France qu'après la Révolution, apparemment pour révolutionner, comme le reste, l'aristocratique baisemain dont, véritablement, on avait un peu beaucoup abusé. Cependant des personnages de Molière se serraient la main bien avant la Révolution, ou, comme on disait depuis longtemps déjà, « se touchaient dans la main ». Le moraliste Duclos nous montre des Armagnacs « se touchant dans la main », au XV<sup>e</sup> siècle. Au fait, c'est dans notre ancien parler populaire que nous retrouvons l'expression « Touchez-là ».

Dans les *Femmes savantes* se rencontre un exemple qui nous intéresse particulièrement. Chrysale accorde la main de sa fille Henriette à Clitandre :

Allons, ma fille, il faut approuver mon dessein.  
Ôtez ce gant. Touchez à monsieur dans la main.  
Et considérez désormais dans votre âme...

Molière a écrit cette comédie pour illustrer les mœurs de la bourgeoisie sous Louis XIV. Or, au temps du Roi-Soleil, on avait la vanité des belles mains et l'on

## ÉCRASONS

n'avait garde de les cacher aux chandelles des salons. On ne portait pas de gants dans le grand monde, mais des mitaines, ou plus exactement des *mitons* couvrant l'avant-bras jusqu'au poignet et laissant voir les belles mains. Ces mitons, qui, plus exactement encore, se nommaient des *amadis* — oui, ma chère, des *amadis* — étaient bordés de fourrure et boutonnés de pierres. Il va de soi que, pour découvrir et montrer d'aussi belles mains dans le monde, il fallait en avoir grand soin et les ménager dans le privé ; et les gants remplissaient cet office de beauté, à seul titre préservateur.

Comme vous le savez, la fille cadette de Chrysale ne partage pas du tout la folie des femmes savantes et notamment de sa sœur aînée Armande qui définit ainsi le caractère d'Henriette :

Mon Dieu, que votre esprit est d'un étage bas !  
Que vous jouez au monde un petit personnage,  
De vous claquemurer aux choses du ménage  
Et de n'entrevoir point de plaisirs plus touchants  
Qu'une idole d'époux et des marmots d'enfants.

.....

Et traitant de mépris les sens et la matière,  
A l'esprit, comme nous, donnez-vous tout entière !

Mais Henriette ne l'entend pas de cette oreille-là. Les femmes savantes et les beaux esprits l'agacent et l'ennuient. Elle fuit autant qu'elle peut leur société ; et lorsque sa mère la ramène de force au salon pour

## LE PERROQUET

écouter les choses supraterrrestres qu'on y débite, Henriette témoigne de son mépris en gardant évidemment les gants qu'elle avait mis pour vaquer aux soins du ménage, puisque son père, lui présentant Clitandre, croit devoir lui dire : « Allons, ma fille, ôtez ce gant » — parce qu'il séait alors de faire quelque cérémonie, parce que devenait solennel cet instant de l'acceptation d'un époux. Les cérémonies consistaient pour lors à se défaire de ses gants — comme, de nos jours, une maîtresse de maison s'empresse de jeter dans un coin son tablier lorsque survient une visite, ou s'excuse, souvent par coquetterie, d'être surprise en tablier. Henriette s'en serait tirée en disant à Clitandre : « Monsieur mon époux, excusez mon gant ». Mais, avec tout son esprit, Molière n'aurait pas trouvé ça, et pour cause.

Toujours est-il qu'à cette époque on ôtait son gant pour faire de la cérémonie ; et c'est à se demander si ce n'est pas un reste d'attachement à la langue louis-quatorzienne et au siècle de Molière qui, avec l'aide de l'anglais, nous fait si prestement, au XXe siècle, « excuser ce gant ».

L'expression ne serait-elle pas plutôt suggérée par un ancien usage du Poitou dont quelques colons sont venus s'établir en Nouvelle-France ? Cet usage poitevin voulait que les gens d'une noce, vraisemblablement pour se remettre de leurs émotions et se préparer au

## ÉCRASONS

dîner nuptial, se gantassent de mitaines et échangeassent d'inoffensifs coups de poing — ce qui ne devait pas manquer, on l'imagine, de donner lieu, quelquefois, à des excuses plus ou moins sincères. Rabelais rappelle cet ancien usage en racontant, au quart livre de *Pantagruel*, le stratagème auquel le seigneur de Basché recourut pour punir l'un de ces « maraux Chiquanous » qui le « jettaient journallement en fascherie ». Vous savez que Rabelais désignait ainsi les huissiers et sergents. Le seigneur de Basché s'avisa d'un simulacre de noces à la poitevine et fit convier le Chiquanous, après avoir ainsi indiqué à ses domestiques la mise en scène de leur petite comédie :

Les paroles dictes (c'est-à-dire la cérémonie du mariage terminée), et la mariée baisée, au son du tambour, vous tous baillerez l'un à l'autre du souvenir des nocces, ce sont petits coups de poing. Ce faisans vous n'en souperez que mieux. Mais, quand ce viendra au Chiquanous, frappez dessus comme sus seigle verd, ne l'espargnez. Tappez, daubez, frappez, je vous en prie. Tenez, présentement, je vous donne ces jeunes gantelets de jouste, couverts de chevrotin. Donnez-lui coups sans compter à tors et à travers. Celui qui mieux daubera, je reconnaitrai pour mieux affectionné. Tels coups seront donnés en riant, selon la coustume observée en toutes fiançailles...

Et le malheureux Chiquanous ne manqua point d'être festoyé, comme il vous en souvient :

## LE PERROQUET

A grands coups de gantelets, si bien qu'il resta tout estourdy et meurtry, un œil au beurre noir, huit costes freussées, le brechet enfondré, les omoplates en quatre quartiers, la maschouere (c'est écrit comme on prononçait alors), la maschouere en trois loppins, et le tout en riant.

Mais reprenons notre gant où nous l'avons laissé, au XIIIe siècle. Donc (remarquez, en passant, comme les temps ne changent point), le déplorable exemple des comédiens, malgré la réprobation de saint Jean Chrysostome, a été suivi ; les élégants et les élégantes continuent à porter des gants, font ce pas vers leur damnation. C'est à se demander si le langage des gants, qui fait encore assez de victimes, à ce qu'il paraît, ne remonte pas à cette lointaine époque de perversion. Pour Ronsard, le gant n'était plus seulement un organe de conversation ; l'un de ses commentateurs, André Beaunier, nous apprend que le poète avait fait peindre à la paume de ses gants l'image d'Astrée, qu'il la regardait comme on examine au ciel sa destinée et escomptait une bonne aventure, ayant toujours son astre entre les mains.

De ces gants, qui ont porté des astres, ou que des astres ont portés dans leur paume, on en voit, encore aujourd'hui, qui prennent la route des petits cimetières intimes où vont dormir les souvenirs ; et le cortège de soupirs qui les accompagne à leur dernier tiroir témoigne effectivement qu'ils ont dû signifier quelque chose,

## ÉCRASONS

tout au moins dans leurs fraîches années. En tout cas, les chroniqueurs rapportent qu'en Angleterre les femmes ont commencé, dès le XIVe siècle, à porter des gants, par luxe ou par sentiment, et que ce fut la reine Élisabeth, au XVe, qui donna l'essor à la mode des gants brodés et enrichis de pierres précieuses. Cette mode se répandit naturellement un peu partout, en se compliquant. Les chercheuses de nouveautés, ou les gantiers qui donnaient le ton, firent un moment apprécier des taillades sur le dos du gant, pour laisser voir les bagues dont on se chargeait les mains. Les mégisiers devinrent de véritables artistes, et l'un d'eux, ne se contentant plus du canepin ou cuir de poule, s'avisa de tisser de la toile d'araignée pour confectionner une paire de gants ayant, pour étui, une coquille de noix. On alla jusqu'à parfumer les gants, à les adorer de mille façons, à les perler, à les recouvrir de dentelles, à les peindre...

Mais voyez encore comme tout recommence et comme il n'y a vraiment rien de neuf et rien de vieux sous le soleil ! Les journaux ne nous ont-ils pas annoncé que va nous venir d'Angleterre une *nouvelle* mode qui consistera à porter des gants peints ? Chaque femme révélera dorénavant son état d'âme par ses gants, d'une peinture grave, joyeuse, mélancolique ou rêveuse. Ce sera ridicule et charmant, répéterait Verlaine, et les peintres de bonne école en tireront des chefs-d'œuvre

## LE PERROQUET

et beaucoup d'argent — cependant que des Etats-Unis, ajoute l'échotier qui commente ce fait-divers, nous viendront des gants chromos qui seront à la portée de toutes les mains.

Avec ces gants peints qui se parfumeront aussi bien, on reviendra, la chose est sûre, au XVe siècle où cette mode se fit extrême à la cour d'Espagne et à la cour de France, à tel point que nous y avons vu non seulement les belles dames, mais les graves ministres d'Henri IV, en porter — et en recevoir.

Dans *Much ado about nothing*, Shakespeare nous a montré la vogue des gants parfumés parmi les seigneurs de son époque. C'était le cadeau par excellence. Mais des édits somptuaires — qui, fatalement, nous reviennent aussi, sous forme d'inflation épidémique — devaient modérer ce luxe, notamment l'édit de 1660 qui, un an plus tard, inspirait à Molière le couplet fameux de l'*Ecole des maris* :

Oh ! trois et quatre fois béni soit cet édit  
Par qui des vêtements le luxe est interdit !  
Les peines des maris ne seront plus si grandes.

La mode des gants parfumés ainsi passa. Toutefois, les parrains conviés à l'honneur de tenir un nouveau-né sur les fonts baptismaux conservèrent cette coutume, qui est demeurée chez nous, de présenter aux marraines le cadeau d'une paire de gants, la pureté de l'in-

## ÉCRASONS

tention paraissant suffisamment garantie par l'innocence, ou par la légèreté, de leur fardeau commun. Le croirez-vous ? on continua néanmoins à faire des cadeaux, sous une forme ou sous une autre, aux belles dames et aux graves ministres — et cela continue à s'appeler « donner des gants ». On doit comprendre que certains donneurs de gants aient eu à s'excuser, sinon à se repentir, de n'y avoir pas mis un assez haut prix. Il faut toujours compter avec la faiblesse humaine ; et c'est aussi bien pour cette époque que pour la sienne et pour la nôtre que Desaugiers pouvait chanter :

Les gants sont aussi très utiles  
Auprès des femmes et des grands :  
Leurs faveurs deviennent faciles  
Pour qui leur parle avec des gants.

Cette habitude de donner des gants dut s'établir en France sous Louis XIII dont la cour était plus espagnole que française, grâce à la reine fort galante Anne d'Autriche « qu'avec des parfums et du beau linge, affirmait Mazarin, on aurait menée en enfer ». C'est, puisque nous devisions de linguistique, à cette époque que s'introduisit dans la langue française le mot *paraquante* qui n'est autre que le *para guantes* des Espagnols, c'est-à-dire « pour les gants », qui a longtemps signifié récompense pour un service rendu, mais qui s'est laissé déchoir jusqu'à signifier « pot-de-vin » dans

## LE PERROQUET

les pays lointains et même inconnus où des gants, fussent-ils parfumés, n'intéressent plus les ministres.

Nous nous rendons bien compte, démocrates que nous sommes, que cette horrible mode des gants parfumés ne sévissait naturellement qu'à la cour royale. Pour le commun des mortels, les gants ne servaient toujours qu'aux travaux manuels, cependant que les gentilshommes, par souci de garder leurs mains blanches, se gantaient pour sortir. A Madrid, Ruy Blas se passe de dîner pour s'acheter des gants, et à Paris, en l'hôtel de Bourgogne, le vicomte de Valvert désigne Cyrano

*Un hobereau qui... qui... n'a même pas de gants !*

A quoi Monsieur de Bergerac répond, comme vous savez :

*Je n'ai pas de gants ?... La belle affaire !  
Il m'en restait un seul... d'une très vieille paire  
— Lequel m'était d'ailleurs encore fort importun —  
Je l'ai laissé dans la figure de quelqu'un.*

Et l'histoire ne dit pas que Cyrano se soit excusé d'avoir laissé son dernier gant dans la figure de quelqu'un.

Sous Louis XIV, nous l'avons vu, les grandes dames portaient des amadis. Sous Louis XV, on est,

## ÉCRASONS

plus que jamais, féru de la vanité des belles mains. Saint-Simon nous rapporte que la propreté corporelle n'était pas à l'excès le fait de cette époque des affluents ; en tout cas, on avait les mains blanches. Les amadis devinrent des *barbichets*, à cause des plumes frisées garnissant ces mitaines. Le luxe est alors *furieux*, comme est *suprême* la fantaisie dans l'élégance, dans l'esprit et dans la toilette — à Versailles, qui reçoit le nom de « cour parfumée », et à la guerre en dentelles :

— Faites tirer vos gens.

— Non, monsieur, à vous l'honneur.

Ce vieux parfum de Fontenoy, cette excessive élégance de 1745, n'est-ce pas qu'ils ont du charme à présent que les siècles les ont un peu éventés ? N'est-ce pas que leur souvenir fleure bon les choses du temps jadis et inspire encore des pensées jolies, jolies jusque devant la mort ? Ce semble être ce relent de marjolaine, de bergamote et de jasmin, et ce semble être aussi le rappel de cet atavisme chevaleresque, qui inspirèrent aux Saint-Cyriens du 31 juillet 1914, se désignant eux-mêmes la Promotion de la Revanche, à ces mille jeunes hommes, presque des enfants, mais « tremblants de fierté, d'orgueil et de haine », la jolie folie de jurer, tous ensemble et solennellement, de se faire tuer à la française. L'un d'eux, qui annonçait avec

## LE PERROQUET

autant d'innocence que de gaieté ce serment à sa pauvre maman, Jean Allard-Méus, déclama à Saint-Cyr, dans l'ardente allégresse du prochain départ, des strophes comme celles-ci :

*Quarante ans sont passés, amis, la coupe est pleine !  
Entendez-vous ces cris qui montent de la plaine :  
« Courage, malgré tout ! »  
C'est la voix des vaincus, dans l'ombre et le mystère,  
Héros obscurs couchés pour toujours sous la terre,  
Et nous criant « Debout » !*

.....  
*Vous nous avez volé l'Alsace et la Lorraine,  
Vous n'arracherez pas ce sentiment humain  
Germé dans notre cœur et qu'on nomme la haine.  
Gardez votre pays... Nous y serons demain !*

Et ils y furent, comme leur poète l'avait dit, et comme il fut lui-même à l'honneur et à la mort. En effet, ce descendant de Fontenoy accomplissait l'un des premiers son serment ; et tous ses camarades l'ont également tenu, ce serment proféré dans une minute d'héroïque élégance, et ils sont morts comme ils avaient juré de mourir, à la française, en gants blancs. Auraient-ils dû s'en excuser ? Les mamans à qui le commandant de Saint-Cyr rapporta ces pauvres gants blancs, vides à jamais, ensevelirent sous leurs larmes et leurs baisers ces glorieuses reliques, sans songer même à les excuser de porter des taches de sang.

## É C R A S O N S

Naturellement, la Révolution fut la ruine des gantiers, puisque les jacobins, maîtres de l'ère nouvelle, s'appliquaient à qui mieux mieux à supprimer les moindres vestiges des us royaux et se mouchaient résolument dans leurs doigts pour manifester leur civisme intégral. Émile Bergerat nous dit que si un homme s'avisait pour lors de se ganter, il s'entendait apostropher : « As-tu donc des verrues, citoyen, que tu portes des gants ? »

Sous le Directoire, la société s'est réorganisée ; cependant, les belles mains ne sont plus l'objet de l'adoration officielle, sans doute à cause qu'elles l'avaient été trop à la cour de Louis XV et de Louis XVI. Dans le monde, on se gante, sans exagération ; la mode des gants, des gants tout simples, reparait. Le comte de Girardin fait observer néanmoins que « les femmes qui ont de beaux bras ôtent leurs gants, pour danser » — en quoi elles se faisaient excuser aisément. Sous l'Empire, enfin, la mode des gants se généralise, même pour les femmes pourvues de beaux bras. On se gante aussi bien à la ville qu'à la cour ; on se gante dans toutes les cérémonies, et les gens bien nés doivent s'excuser d'être surpris — si vous me passez encore l'expression — au déganté. Cette nouvelle marque de correction est vite adoptée en Angleterre, si bien que le comte d'Orsay, qui régna à Londres comme roi de la

## LE PERROQUET

*fashion*, établissait qu'un gentilhomme ne pouvait passer sa journée à moins de six paires de gants.

On n'en exige pas autant aujourd'hui, surtout en Amérique où le laisser-aller semble inhérent à l'indépendance que chacun tient à afficher, pour se consoler parfois de ne la point posséder. Mais le modernisme américain ne saurait pousser l'outrance jusqu'à faire, aux gens du monde qui se gantent comme on se gante dans les sociétés policées d'Europe, une faute dont ils doivent s'excuser. Au contraire, ce gant complète la toilette, l'exprime et la résume toute. Le successeur des Brummel, des Orsay, des Lauzun, enfin l'arbitre de l'élégance, à Paris, a été Mossieu Alexandre Duval qui régna, s'il vous plaît, sous le vocable d'Alexandre-le-GANT.

Chez nous, le populaire et les campagnards comprennent que « les gens qui savent faire les choses comme il faut » gardent leurs gants pour se montrer plus corrects ou plus cérémonieux. J'en ai prélevé un nouveau témoignage dans un récit de l'Islet, préparé dans les termes du terroir par le docteur Georges Cloutier, pour un recueil folklorique de Marius Barbeau. On dansait, à une veillée, le lendemain des Rois. Sur les onze heures survint un inconnu qui, passant par là et attiré par la musique, se présenta pour danser aussi.

## ÉCRASONS

On lui offrit de se dégrever, dit le conteur. Il ôta son capot et son casque, mais il ne voulut pas enlever ses gants de kid. Les jeunesses crurent que c'était pour faire son faraud, comme les messieurs de la ville, qui font ça, paraît-il. Toujours que, pour bien paraître, il paraissait bien, ce survenant-là ! Et je vous persuade que les jeunesses du sexe, ça se pavanait et puis ça reluquait. C'est à savoir qui aurait l'honneur de danser avec ce beau cavalier. Mais comme c'était un homme bien élevé, qui savait faire les choses comme il faut, il alla demander la fille de la maison.

Vous devinez que ce survenant était le Diable, et qu'il gardait ses gants pour cacher ses griffes. Vous voyez que, jusque dans nos campagnes, aujourd'hui, on sait qu'un homme bien élevé reste ganté dans le monde, et ne s'en excuse point, fût-il le diable en personne.

Je me rappelle une ample gravure de l'*Illustration* qui représentait la scène capitale de l'armistice de 1918 et nous montrait George V et Raymond Poincaré se serrant la main pour se féliciter l'un l'autre de la victoire. L'image, précise et détaillée, permettait de constater que le roi d'Angleterre était ganté d'irréprochable façon, parce que le protocole britannique l'exigeait, et que le Président de la République des Poilus l'était aussi parfaitement, parce que la France (ainsi qu'Aristide Briand, dans son fameux discours de Saint-Nazaire, le fit savoir à ceux qui l'ignoraient jusque là), parce que la France est un pays chic. Je n'assistais pas, bien sûr, à cette rencontre congratulatoire des deux

## LE PERROQUET

chefs d'État ; mais je suis certain que le bon ton est toujours donné en haut lieu et je parierais les gants que cette victorieuse poignée de main s'est échangée, qu'elle est devenue historique, sans recours à la formule : "*Excuse my glove* — Excusez mon gant."

Non et non ! Supposé que la grammaire l'y autorise, le gant n'a aucun besoin de s'excuser, ni d'être excusé, puisque, loin de remplir un rôle blâmable, sa fonction consiste, tout au contraire, à marquer la bonne tenue, la correction, l'élégance ; puisqu'il atteste un degré plus élevé de bien-être ou de distinction, et dénote un certain ascendant social, une certaine suprématie de classe. Notre preuve du solécisme que ce gant suggère à quiconque l'excuse, s'établirait à l'inverse par la réprobation que son caractère antiprolétarien lui attire des dictatures niveleuses. Témoin la jeune communiste Gafarova qui, désirant se faire belle pour la réunion du Conseil suprême, à Moscou, en 1937, revêtit une paire de gants que la police fut la première à remarquer en inculpant incontinent la camarade de relations avec les pays capitalistes. La Gafarova s'en tira de justesse, après une longue enquête où elle parvint à prouver, non sans peine et non sans frais, que ces gants lui venaient de sa mère, laquelle les avait reçus de son défunt mari, en cadeau de noces, trente ans auparavant...

## É C R A S O N S

A y réfléchir un peu, on constate aisément, n'est-il pas vrai, que de pareilles excuses n'auraient de mise et de sens que dans la bouche d'un masseur ganté de crin et mettant trop d'ardeur à sa besogne — s'il est permis de retrouver un reste de sensibilité chez ce praticien ; ou dans la bouche d'un monsieur qui, pour marquer sa susceptibilité, laisse son gant dans la figure de quelqu'un — si tant est que ce monsieur doive offrir des excuses au lieu d'en réclamer ; ou dans la bouche d'un pugiliste atteignant de son gant la mâchoire ou les pectoraux de son adversaire — si toutefois peut subsister un brin de civilité dans le ring. Car il se trouve que des boxeurs émérites sont aussi de parfaits hommes du monde. Georges Carpentier, le champion français, ne comptait pas moins de 200 paires de gants dans sa garde-robe, indépendamment de ses gants de boxe.

Ainsi, dans la vie normale, dans les relations mondaines ou sociales, où le gant n'a pas à se reprocher quelque effusion de sang, on ne saurait sérieusement concevoir qu'il faille s'excuser de présenter une main recouverte de soie, de fil ou de chevreau, d'un gant qui préserve une danseuse d'une empreinte désobligeante sur le dos de son corsage, d'un gant qui intercepte un échange de la moiteur de deux mains se rencontrant d'aventure et ne sympathisant pas à l'excès, d'un gant enfin qui s'use à la charitable fonction de nous tenir les mains propres. Shakespeare fait dire à Roméo qui,

## LE PERROQUET

du jardin, aperçoit Juliette à sa fenêtre : « Comme elle appuie sa joue sur sa main. Oh ! que ne suis-je un gant placé sur cette main, pour toucher cette joue. »

Il serait indiscret d'insister pour faire sentir que, s'il est parfois adorable de presser une main nue, il est généralement plus séant, en public, et plus rassurant aussi, de donner une poignée de main gantée, puisque, malheureusement, toutes les mains n'emploient pas ce savon merveilleux qui garantit "*a skin we love to touch*". Trouvons-en la preuve chez ces Parisiens qui, comprenant l'hygiène, ont naguère fondé une ligue, la L.C.L.P.M. (tout au long la *Ligue contre la Poignée de main*) afin de prévenir la menace de contagion que comporte la mauvaise habitude de sortir sans gants. Au fait, après ce que Pasteur et ses dignes disciples nous ont appris sur la transmission si preste des microbes d'une main à une autre, le procès du gant est gagné d'emblée.

### **Excusez mon gant**

La fonction du gant est utile, salubre et distinguée, selon les circonstances, et notre excursion dans les sous-bois de l'histoire nous a appris, n'est-ce pas, que le monsieur qui excuse son gant commet :

1. une faute d'étiquette ;

## ÉCRASONS

2. un anglicisme fieffé, en introduisant dans son parler la traduction d'une locution étrangère dont notre langue ne supporte pas la construction ; et
3. un solécisme de variété maligne, en violant la grammaire qui lui interdit de disculper un objet neutre de nature et qui ne saurait encourir la moindre responsabilité.

L'érudit et regretté Louis-Philippe Geoffrion mettait un zèle extrême et employait sa vaste information à réhabiliter nos idiotismes populaires <sup>(1)</sup>. Tandis que les puristes s'acharnaient à désherber notre vocabulaire, lui s'évertuait à sauver du sarclage les cuscutes, les orties et les chiendents qui infestent notre flore verbale, en démontrant, avec une admirable ingéniosité, leur droit à l'existence et leur légitimité plus ou moins plausible. Trop intègre, toutefois, pour déclarer orthodoxe cette locution dont j'étais l'hérésie, Geoffrion essayait de l'innocenter en excipant de l'autorité de Littré qui, à l'article *Pardonner*, paragraphe 2e, donne à ce verbe le sens d'*excuser*, de *tolérer*.

Je constate, m'écrivait-il, que La Bruyère a écrit : « Si quelquefois une femme survient qui n'est pas de leurs plaisirs..., ils ne lui pardonneront ni son ton de voix,

---

1. Cf. ses *Zigzags autour de nos parlers*. 3 séries, Québec, 1924-1925-1927.

## LE PERROQUET

ni son silence, ni sa taille, ni son visage, ni son habillement, ni son entrée, ni la manière dont elle est sortie. » D'autre part, Furetière, à l'article *Excuser*, cite la locution : « Excusez l'état où je suis ». Mme de Sévigné écrit quelque part : « Excusez ces réflexions à une personne qui a vu mourir, en un instant, Mlle de la Trousse... » Et dans Littré, à l'article *Gant*, à la fin du paragraphe 7e, je trouve l'explication suivante : « Prov. — L'amitié passe le gant, se disait lorsqu'en se saluant on se touchait la main sans se donner le loisir de se dégainer par politesse ; le sens est : « L'amitié permet le gant. » L'« Excusez ces réflexions » de Mme de Sévigné justifierait peut-être l'« Estusez-la » de nos *chanteux*. « L'amitié permet le gant » de Littré nous autoriserait probablement à dire : « Permettez le gant. » Mais la locution « Excusez mon gant » a-t-elle bien le sens que La Bruyère donnerait à « pardonner le gant » ? Quand celui-ci écrit : «...ils ne lui pardonneront ni... son habillement... », cela ne signifie pas : ils ne lui pardonneront pas de ne pas avoir enlevé son habillement, mais bien : ils ne lui pardonneront pas l'état de son habillement ou la manière dont elle s'est habillée. De même, je serais porté à donner à « Excusez mon gant » le sens de « Excusez l'état de mon gant ». En fin de compte, qui le sait ? et tout cela n'est guère probant.

— J't'écoute ! comme on dit à Panam, sinon à Paris.

L'Académie définit *Excuser* : « Disculper dans une certaine mesure, présenter une personne ou une action comme moins coupable qu'elle ne semble. » Et Bescherelle nous avertit expressément que ce verbe a pour régime le nom de la personne ou le nom de l'action

## É C R A S O N S

commise. On peut donc excuser quelqu'un, Pierre ou Jean ; on peut aussi bien excuser une faute, un manquement, un défaut, une incartade, une erreur ou une action considérée comme telle. Il est loisible — par de saines ellipses, si l'on veut — d'excuser une vilaine écriture, le décousu d'une lettre, le débrillé d'une toilette, la pauvreté d'un divertissement ; et même d'excuser des réflexions irrévérencieuses, d'excuser l'état dans lequel on vous surprend, d'excuser même une chanson plus ou moins convenable et interprétée avec un art douteux, comme font nos chanteurs campagnards pour marquer leur point d'orgue.

Aucune ellipse ne saurait nous faire excuser un gant, non plus qu'une table ou qu'un caillou.

Excuser un objet matériel et inanimé, un pauvre objet aucunement susceptible d'excuse ; excuser un gant ? Jamais de la vie. Il n'y aurait d'ailleurs pas plus de sens à excuser un gant qu'il n'y en aurait à l'accuser ou à le punir. Anatole France nous l'a dit : « Il ne sert à rien de s'irriter contre les choses, car cela leur est parfaitement égal... »

Je ne me donne pas les gants d'avoir dressé ce petit historique inoffensif qui voudrait être profitable à notre jeunesse dorée, à l'élite de demain. Veuille le ciel que notre divertissement inspire à cette belle jeunesse, ambitieuse de se distinguer par ses qualités

## LE PERROQUET

d'esprit et ses réussites professionnelles, le souci de se distinguer même par l'honnêteté de son langage et d'en repousser les *faux amis* <sup>(1)</sup>. Je ne prétends pas davantage à une souplesse... de gant pour avoir appliqué cette leçon de choses à nos locutions populaires, à seule fin de faire toucher du doigt, et non avec un gant, cette vérité qu'il suffirait d'un peu de réflexion pour découvrir le sens réel ou le manque de propriété de ces formules qui, pour être courantes chez nous, ne sont pas moins antifrançaises. Écrasons le perroquet !

Il ne s'agit pas du tout d'obliger nos populations agricoles et ouvrières à conformer leur parler au français moderne qui, d'après M. Dauzat, représente le langage de la société cultivée de Paris. L'utopie serait aussi forte de souhaiter que notre société cultivée, que nos intellectuels adoptent ce langage modèle. Les conditions dans lesquelles nous vivons nous contraignent chaque jour à employer des termes et des tournures de phrases qui sonneraient faux à l'oreille d'un Parisien quelque peu cultivé. Par exemple : un ami

- 
1. Etudiants et étudiantes trouveraient plaisir et profit à lire et à relire *Les Faux Amis ou Les Trahisons du vocabulaire anglais*, de Kæssler et Derocquigny, 1928. Aux jeunes gens qui éprouvent la pudeur de parler proprement se recommandent aussi les plus récents ouvrages canadiens : *L'Expression juste en traduction*, de Pierre Daviault, en trois séries, 1931, 1933, 1939 ; *Les Étrangers dans la Cité*, de Léon Lorrain, 1936 ; *Le ramage de mon pays — Le français tel qu'on le parle au Canada*, de Victor Barbeau, 1939 ; *Notre français sur le vif*, de Jean-Marie Laurence, 1947.

## É C R A S O N S

vous invite à déjeuner dans un restaurant de la Ville-Lumière et commande à votre intention une entrecôte aux pommes, un aloyau braisé ou un châteaubriant garni. Je crains fort que, dans la plupart de nos grands hôtels, vous ne parveniez jamais à obtenir ce plat autrement qu'en le désignant *steak, sirloin* ou *porter-house*. Si votre femme, à la saison des confitures, songe à s'approvisionner de pêches dont la chair n'adhère pas au noyau, je la défie bien d'en trouver à moins de spécifier qu'elle tient à des *free-stones*. Et que si, en *magasinant* <sup>(1)</sup>, elle compte se procurer tel produit qui s'appelle en français du marrube ou de la guimauve, elle aura soin de demander du *horebound* ou du *marsh-mallow*. De même achètera-t-elle du *coton jaune* ou du *coton ouaté à la verge*, alors qu'en France on lui vendrait de la cotonnade ou de la finette au mètre. Requiert-elle une domestique pour vaquer au ménage et à la cuisine ? Qu'elle se garde bien de préciser, dans les petites annonces de nos quotidiens, qu'elle veut une bonne à tout faire, comme on dit partout en France. De braves filles de la plaine ou des faubourgs, qui lisent les gazettes pour se trouver un emploi en ville, repousseraient bien vite votre annonce en s'épouvantant, justes cieux ! de ce que vous pourriez exiger d'elles qui s'engageraient « à tout faire ». Dans votre

---

1. Que voici un joli canadianisme pour : courir les magasins, faire des emplettes !

## LE PERROQUET

intérêt et pour le bon service de votre ménage, force vous sera de recourir à la « langue canadienne » d'Henri d'Arles et de chercher une *servante générale*, puisque cet anglicisme est, avec mille autres, implanté chez notre bon peuple et que nous devons en prendre notre parti.

Montaigne professait déjà, de son temps : « Que le gascon y arrive, si le français n'y peut aller » ; et le français s'enrichit de vocables et de tours provinciaux et même étrangers qui « arrivent » à marquer des particularités où la vieille langue française « ne pouvait aller ». Mais toutes ces expressions qu'elle accueille à son foyer, elle se les assimile selon son propre génie, de sorte que, loin d'en pâtir, elle s'en trouve revigorée. En attendant que nous parvenions à incorporer à notre langue maternelle, par les procédés classiques de francisation, les mots et tournures que la constitution bilingue du pays nous force sans cesse à emprunter de nos compatriotes et de nos voisins anglo-saxons, nous devons subir des servitudes et faire des concessions verbales. C'est une charge imposée sur notre héritage et qui doit d'autant nourrir nos réactions.

M. Dauzat nous a rappelé tout à l'heure la théorie de Renan sur le rôle des élites, « puissants organes de civilisation malgré leur faible importance numérique », et nous nous flattons de savoir que la grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. *L'art*, d'après la

## ÉCRASONS

définition toute simple et suffisante de Littré, est la manière de faire une chose selon certaine méthode, selon certains procédés. Or, la méthode et les procédés qui constituent l'art de parler correctement ne nous sont point intus. Nous devons nous les inculquer par l'étude. Et si le français, dont Henri Estienne démontrait dès 1579 la « précellence », n'a cessé de s'enrichir et de s'épurer pour devenir la plus fluide, la plus nette et la plus claire, la plus nuancée en même temps que la plus précise des langues vivantes, nous devons reconnaître qu'elle n'est pas la plus facile à acquérir et que le maintien de son intégrité ne dépend point des apédeutes. Chez nous, comme en France et comme partout, c'est à la « société cultivée » qu'il appartient de remplir ce rôle de « moteur qui donne l'impulsion à ce vaste et complexe organisme ».

Certes, il ne faut jamais se montrer plus catholique que le pape, pas plus en matière de langue que dans les autres champs des préoccupations humaines ou des revendications politiques. On peut tout au moins aspirer au mieux ; et lorsqu'on prétend appartenir à l'élite ou qu'on s'efforce d'y parvenir, on doit cultiver son langage comme on veille à ses affaires et qu'on prend garde à sa toilette. Afin de paraître avec avantage, que de temps, que de soins ne donne-t-on pas à sa mise ! Pourtant, un homme ou une femme se distingue par le langage, qui lui reste acquis, autrement que par la

## LE PERROQUET

parure sans cesse exposée aux tyrannies de la mode et aux traîtrises de la fortune.

C'est, au surplus, du patriotisme pratique et bien entendu.

Devenus sujets britanniques par le fait de la conquête, nos aïeux ont d'instinct adopté le principe d'affranchissement que Frédéric Mistral allait formuler plus tard : Quand un peuple est asservi, s'il tient sa langue, il tient la clef qui de ses chaînes le délivre.

Pour la minorité que nous constituons dans notre immense dominion, nous ne trouverons jamais un moyen plus efficace de sauvegarder notre entité qu'en préservant notre langue originelle, qu'en la défendant contre ses ennemis. Certes, nous nous cabrons prestement chaque fois que nos compatriotes francophobes préconisent au Canada l'unité de langage et de croyance religieuse. La religion catholique résiste sans peine à ces menées unitaires qui excitent sa ferveur et favorisent en quelque sorte sa propagation. Les attaques déclenchées périodiquement contre notre idiome ancestral, dans nos journaux et dans nos parlements, provoquent de même des réactions salutaires. Ce traitement allopathique ne suffit cependant pas à assurer la croissance normale et la prospérité de notre parler français. La politique intervient trop souvent dans cette médication qui consiste à dénoncer nos persécuteurs et à revendiquer nos droits constitutionnels.

## ÉCRASONS LE PERROQUET

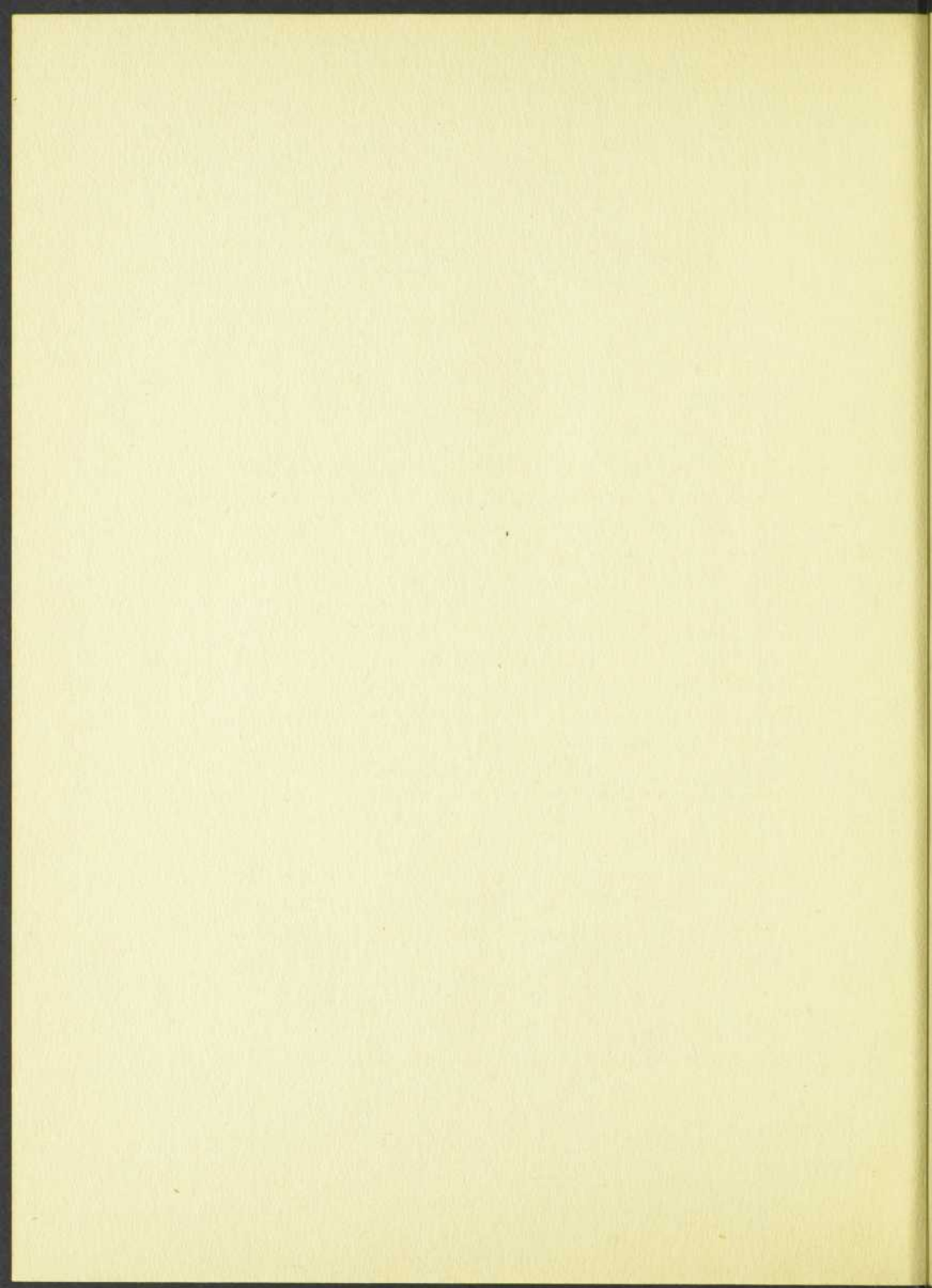
Pour « conserver » notre langue, il faut d'abord que nous l'acquérions, que nous la possédions dans nos esprits et dans nos cœurs ; il importe surtout que nous la respections nous-mêmes avant que d'en imposer aux autres le respect. Notre Canada français ne restera français, ne sera considéré et apprécié comme tel que dans la mesure où nous saurons garder nous-mêmes et relever, sinon enrichir, notre trésor national.

## APPENDICE

Le 23 novembre 1920, l'abbé Henri Beaudé (en littérature Henri d'Arles) prononçait à Montréal, sous les auspices de l'Action Française, une conférence intitulée : « Variations sur notre parlure ». Le *Canada français*, de Québec, en reproduisit un copieux extrait dans son numéro de février 1921.

Cette conférence ne manqua point de produire un certain émoi dans notre Landerneau littéraire. En préconisant la création d'une « langue canadienne », Henri d'Arles renversait d'abord les conclusions d'une autre conférence qu'il avait, sept mois auparavant, consacrée à l'exaltation de la « culture française » ; en proposant inopinément ce schisme linguistique, il répudiait ses propres ouvrages où l'auteur se conformait aux règles strictes de l'art et poussait jusqu'à l'affectation le souci du style.

Afin de marquer cette tentative d'insurrection canadienne contre la langue française et, s'il plaît à Dieu, d'en prévenir la récurrence chez d'autres emballés champions d'une « langue à nous », il nous semble utile de reproduire ici la partie principale d'un article paru dans la *Revue Moderne*, de Montréal, numéro de mai 1921. Les héritiers présomptifs de cette doctrine séparatiste y verront peut-être combien est hérétique, et surtout impossible de réalisation, la lubie qui, un beau jour ou une nuit trop chaude, a passé par la tête d'Henri d'Arles.



## MUGWUMP

Devons-nous renoncer au français et créer un parler qui exprime plus exactement notre mentalité ; devons-nous adopter un langage nouveau, une langue canadienne ? Cette proposition, Henri d'Arles a osé la présenter et simultanément soutenir l'affirmative.

A la façon des thomistes, il établit sa démonstration sur des prémisses que lui fournit cette réflexion pessimiste de Crémazie :

Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions huron ou iroquois, notre littérature vivrait.

Henri d'Arles néglige de remarquer que les Hurons et les Iroquois ont eu leur langue à eux et que, néanmoins, leur littérature — si tant est qu'elle ait existé — n'a pas vécu. Il observe toutefois que Crémazie ne tenait aucun compte de l'avenir. Pour Crémazie et son époque, « nous étions des Français isolés, perdus au-

## ÉCRASONS

delà des mers, privés par conséquent des secours intellectuels que la France prodigue à ses provinces."

Cette sensation d'isolement, et toutes les chimères qu'engendre à la continue le morbide de cette sensation, s'expliquent aisément chez un exilé qui, alors qu'il exerçait l'art poétique dans sa patrie canadienne, avait connu les classiques français seulement par les minables copies manuscrites que les jeunes littérateurs se passaient de main en main. Cette génération de 1867, qui se voyait fondre dans la marmite fédérative, ne pouvait évidemment pas pressentir le rétablissement des relations intellectuelles entre la France et le Canada, et se résignait à constituer un foyer séparé de la pensée française <sup>(1)</sup>. En vérité, l'horizon du Canada français était aussi sombre, à cette époque, que l'esprit de Crémazie. Les humanistes de nos collègues et de nos séminaires ne pratiquaient guère encore les arcanes de la linguistique. Cependant, aucun conférencier ne

- 
1. Depuis que cet article a été publié (1921), Séraphin Marion a renversé la thèse, diffusée jusqu'alors par tous nos historiens littéraires, que les rapports intellectuels avaient été interrompus entre la France et le Canada, depuis la Conquête jusqu'à la venue de la *Capricieuse*, en 1855. Tout en exprimant son regret « de pulvériser de vénérables légendes qui ont enchanté plusieurs générations d'étudiants », il démontre à l'évidence (dans ses *Lettres canadiennes d'autrefois*, chapitre IV du tome IV, 1944) que les livres français pénétrèrent au Canada peu de temps après la Conquête et « envahissaient » le marché québécois et montréalais longtemps avant la visite de la *Capricieuse*.

## LE PERROQUET

s'avisait de recommander aux Canadiens d'adopter un langage nouveau, car le moindre écolier sentait d'instinct qu'une langue ne se fabrique pas au petit bonheur, ou au petit malheur, comme une conférence.

Pour que pareille doctrine puisse s'étaler, il faut autre chose qu'une crise nostalgique ou un progrès philologique. Il faut avoir acquis assez d'inconscience pour défier toutes les lois de la linguistique. Il faut prendre son parti d'une sécession spirituelle entre la Vieille-France et la Nouvelle. Il faut admettre un reniement général de la pensée française. Il faut croire la dernière génération désapparentée des traditions ancestrales et imprégnée de la prétention de former une nation indépendante, indépendante dans son esprit et dans ses souvenirs, autant que dans ses intérêts matériels. Cette phase, où nos indépendants entrevoient un apogée, Henri d'Arles la tient pour acquise :

Au Canada, la race française s'est transformée... Les liens de parenté se détendent de plus en plus entre les deux branches d'une même famille, ou plutôt entre la souche première et le rameau qui fut planté sur un autre sol.

Mais il flaire l'odieux de cette assertion et se réfère bien vite au dernier chapitre de la *Naissance d'une race* où l'abbé Lionel Groulx, « avec une très grande pénétration » et d'une façon définitive, paraît-il, a démontré « ce que notre âme a dû éliminer du vieux fonds fran-

## É C R A S O N S

çais et assimiler d'éléments vierges, pour en arriver à se composer une personnalité à part. »

Nous targuant d'être une race privilégiée et prédestinée, il est naturel que nous songions à nous pourvoir d'un « langage nouveau », en attendant de choisir une couleur qui nous distinguera aussi bien de la vieille race blanche ou de prendre en breloque, pour nos endimanchements, la pyramide de Chéops. Pour l'instant, il s'agit bonnement de nous munir d'un langage nouveau. Ecoutez Henri d'Arles :

Si nous n'avons pas une langue à nous, et si nous sommes destinés à n'en jamais avoir, si nous devons cultiver tout uniment, sans modification aucune, sans lui faire subir des rénovations quelconques, sans l'adapter ni le plier en quoi que ce soit à des conditions nouvelles de vie, le parler de France, alors il est évident que la littérature qui pourra naître ne sera pas de la littérature canadienne, mais de la littérature française au Canada, ce qui est tout différent. Et la vie de cette littérature serait nécessairement très pauvre. Et je ne sais même pas si elle pourrait se hausser jusqu'au rang de ce qu'on appelle le régionalisme. Car les littératures régionales de France auraient toujours sur nous l'immense avantage de pouvoir puiser dans leur propre fonds de mots, de tournures et d'expressions, et de s'alimenter pour le reste à la source générale du langage français, toute prochaine, les pénétrant, les saturant de sa riche substance, leur infusant chaque jour un sang nouveau.

Il termine cette tirade en s'exerçant au « style canadien ». La syntaxe y manque, mais non la boursoflure :

## LE PERROQUET

Tandis que nous, séparés par les immenses espaces de l'Océan du centre où s'élabore la vie du parler de France, comment ce parler n'ira-t-il pas s'étiolant sur nos lèvres, se reflétant en traits pâles, indécis, souffreteux, dans des œuvres littéraires, si aucune force, venant à la fois de l'ambiance et de notre âme profonde, ne le régénère constamment, ne lui fait rendre des sons encore inentendus ailleurs ?

Il conclut :

Nous sommes un peuple, une nation autre que celle de laquelle nous sommes issus.

Pour le prouver, il va tout de go mêler le subjonctif avec l'indicatif dans un tour que ne se permettrait aucun écrivain respectueux de la vieille langue française :

Je ne soutiens pas que notre race s'est (sic) complètement formulée encore, ni que l'œuvre de sa formation soit (sic) close ou que nous en soyons (sic) déjà à l'édition définitive...

Une race qui possède une vie parfaitement homogène doit avoir sa langue à elle.

Pourquoi notre race n'inventerait-elle pas son parler distinct ?

Donnons à notre race sa langue, inventons son style, le style canadien.

Mais de quels éléments sera fait ce langage nouveau que notre âme appelle impérieusement, comme le seul où elle pourra se traduire dans toute sa vérité ?

Il faut jeter le bronze épars au creuset, le façonner, le travailler selon les règles inflexibles du métier, jusqu'à ce qu'il rende le son de l'âme canadienne.

## ÉCRASONS

Ce n'est pas plus difficile que cela de créer, pour notre nation autre, un style canadien, une langue canadienne !

Ces préceptes démontrent d'emblée que la doctrine à quoi vise l'auteur est aussi fausse qu'absurde, et que ce rebaptisant d'une race ignore les notions élémentaires de la linguistique, comme il oublie le passé, comme il manque de prévoyance politique.

Les philologues établissent une distinction fondamentale entre le parler populaire d'un peuple et sa langue littéraire. Est-ce l'un ou l'autre, ou les deux à la fois, qu'Henri d'Arles veut chambarder ? On n'en sait rien. Si c'est un nouveau parler familier qu'il veut inventer, il faut bien vite arrêter nos campagnes d'épuration verbale et condamner l'abbé Etienne Blanchard à changer son fusil d'épaule. Ne dites plus « En voiture », mais "All aboard". Si c'est la langue littéraire qu'il prétend canadianiser, il faut bien vite instituer des palmes en pain d'épice pour ceux de nos journaux qui triompheront dans le style de la *grocerie*.

Imperturbablement, le sens des mots indiffère à Henri d'Arles. Pour lui, race, peuple et nationalité ont la même signification ; langue, langage, parler, idiome, dialecte et style s'équivalent en sémantique. Un style national ! Il en fait, lui, du style canadien, du style national, du style nationaliste, et n'a cure du reste. En affirmant que

## LE PERROQUET

nous serions une exception sans précédent dans l'histoire de l'humanité, si, nous réclamant d'une vie nationale distincte, ayant conscience d'être un peuple, il nous était cependant interdit d'espérer d'avoir jamais une langue bien à nous, un parler, canadien comme notre essence même,

il se donne l'air de ne rien savoir de la Belgique, de la Suisse, de l'Ile Maurice, de la Vallée d'Aoste, de la république d'Haïti et d'autres pays qui, pour parler français, n'ont pas moins conscience de leur distinction ethnique ; ni des indépendantes républiques sud-américaines qui parlent l'espagnol sans autrement ressembler à l'Espagne ; ni des quelque cent millions d'Américains des Etats-Unis qui, pour parler anglais, prétendent néanmoins se différencier des Anglais d'Angleterre.

Il ignore aussi foncièrement qu'une langue ne se compose pas sur commande, mais qu'elle est le produit d'un phénomène qui se prolonge durant des siècles et indépendamment de la volonté des individus, tout en demeurant en fonction de l'ethnologie, de la sociologie, de l'histoire, de la psychologie et de la physiologie même, autant que de la linguistique et de toutes les sciences qui en dérivent. Il lui aurait pourtant suffi de feuilleter *l'Histoire de la langue française* de Brunot, ou la *Philosophie du langage* de Dauzat, ou seulement le *Traité de la formation de la langue française* d'Hatzfeld et Darmesteter, pour s'édifier sur la monstruosité

## ÉCRASONS

qu'il allait proférer. Ayer lui aurait appris d'un mot que « le langage n'est pas le produit de l'invention » ; Malte-Brun l'aurait averti que « les peuples modernes ont le plus souvent reçu leurs langues de la force des événements dont ils n'étaient pas les maîtres ». Enfin, il aurait pu se souvenir qu'Étienne Lamy est venu tout exprès à Québec pour nous enseigner que la répartition des langues a une loi : « Parlent de même ceux qui ont le même sang, la même histoire, les mêmes mœurs ; diffèrent par le parler ceux qui diffèrent par l'origine, par les traditions, par le caractère. »

Qu'Henri d'Arles y consente ou non ; qu'en mars 1920 il prononce une conférence pour exalter « la culture française » et que sept mois plus tard il esquisse un projet de « langage nouveau » devant remplacer parmi nous la langue française ; qu'il s'exerce aux figinologies des stylistes décadents ou qu'il verse dans une politique s'évertuant à couper les uns après les autres tous les liens qui nous rattachent à la France, il ne changera rien au fait que ses compatriotes ont le même sang, la même histoire, les mêmes mœurs, les mêmes origines, les mêmes traditions et le même caractère que leurs pères et mères qui, eux, parlaient français et ne réclamaient aucun langage nouveau. Il ne fera pas que tout cela ne soit français et ne reste français, malgré nos accès d'autonomie spirituelle et nos engouements indigénistes.

## LE PERROQUET

Henri d'Arles, pas plus que l'abbé Groulx, n'a découvert tout seul que les Canadiens français se détachent de la France et s'individualisent graduellement. A.-M. Elliott faisait déjà cette constatation en 1884. L'abbé Félix Klein la confirmait vingt ans plus tard. André Sigfried analysait à fond notre situation, en 1906, et arrivait à la même conclusion que ses prédécesseurs. Nos propres écrivains, du moins les plus clairvoyants, n'ont point manqué d'observer le relâchement du lien sentimental qui nous unissait à la Vieille-France, mais aussi l'accroissement de nouvelles relations mieux fondées et plus stables. Le jour où notre caractère et nos traditions se seront affaiblis au point de nous laisser abandonner la langue française pour adopter un « langage nouveau », ce langage, nouveau par rapport à nos origines, ne sera pas une langue nouvelle sous le soleil. N'ayant pas eu l'énergie de conserver notre langue maternelle, nous aurons moins encore celle d'en créer une nouvelle. Ce sera l'anglais qui l'emportera, comme il l'emporte en Louisiane.

Au surplus, la conservation du français au Canada est l'un des plus beaux titres de gloire de notre clergé. On peut donc s'étonner que ce soit un prêtre, aujourd'hui, qui lance le mot d'ordre pour engager notre jeunesse à répudier cette langue que, durant trois siècles, nos apôtres ont sauvegardée à si grand-peine. Indépendamment de toute autre considération, la lan-

## ÉCRASONS

gue française a droit à notre respect le plus absolu, en souvenir de la sollicitude, des luttes et des sacrifices dont elle a été, chez nous, l'objet dans le passé. Henri d'Arles cite assez volontiers Renan pour faire un bienveillant accueil à cette pensée d'Alexandre Vinet : « Le respect de la langue est presque de la morale. »

Avec nos hommes d'État, avec nos patriotes qui sont montés sur l'échafaud, le clergé a fait reconnaître les droits politiques de la langue française dans notre constitution nationale. Mais Henri d'Arles ne prend pas garde que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord garantit un statut à la langue *française*, et non à une langue canadienne ou à tout autre sabir indigène ; notre Pierre l'Ermite ne prévoit pas que sa réussite aurait pour premier effet de supprimer de notre constitution la garantie des droits civils de la langue française, puisque c'est à elle seule que notre charte reconnaît des droits.

Tant que nous parlerons français chez nous, et malgré qu'en ait Henri d'Arles, le Canada francophone restera province ou colonie linguistique française, comme le sont tous les autres pays du monde où le peuple parle français, quel que soit le degré de développement intellectuel ou d'émancipation politique de ces pays de mentalité particulière. Pour prospérer dans leur langage, « pour recevoir tous les secours intellectuels que la France prodigue à ses pro-

## LE PERROQUET

vinces », il suffit à ces colonies linguistiques de se tenir dans le rayonnement de l'ardent foyer de leur langue maternelle.

Au temps de Crémazie, l'accès de ce foyer vivifiant était presque impossible. Aujourd'hui, nous y pouvons puiser toute l'ardeur et tout le réconfort qui nous manquent. Dans le fait, ce réconfort n'est intercepté que par la barricade des préjugés que nous élevons volontairement entre la France et nous. Il ne tient par conséquent qu'à nous-mêmes de maintenir notre liaison avec les sources vives de notre parler — et la chose, insistons-y, est moins compliquée que de fabriquer une langue nouvelle. De même nous est-il loisible d'imprimer notre cachet distinctif à la langue française que nous parlons. Nos apports la rajeuniront sans cesse, sans la déformer jamais.

En un tournemain, le jeune auteur de *Maria Chapedelaine* a prouvé comme il est possible d'infuser à la bonne langue française l'arome caractéristique du terroir canadien. Pour y parvenir, il lui a suffi d'avoir appris en France son métier littéraire. Quelques-uns de nos poètes et de nos prosateurs se sont appliqués à ce genre, ont parfois réussi à produire des œuvrettes, sinon encore des œuvres, qui portent distinctement l'empreinte canadienne. Ils ont fait ce qu'Henri d'Arles imagine être du « style national » ; en réalité, du régionalisme, c'est-à-dire de la littérature française

## ÉCRASONS

influencée, conditionnée même par le sol où elle a germé. Cette littérature canadienne ne contrarie nullement la langue classique, mais s'y agrège et la ravive par son originalité. A telles enseignes que l'Académie accueille avec gratitude les saines productions régionalistes, de chez nous autant que d'ailleurs, et leur décerne les couronnes réservées aux ouvrages qu'elle juge dignes d'enrichir le patrimoine du génie français.

Serait-ce cela, par hasard, qu'Henri d'Arles voudrait dire ? Possible. Ce que nous comprenons de plus clair, non dans ce qu'il veut peut-être dire, mais dans ce qu'il écrit de son mieux, c'est qu'il articule, ou désarticule, qu'il confirme en tout cas le vœu de Crémazie et souhaite après lui que, à l'instar des Hurons et des Iroquois, les Canadiens aient une langue à eux, avec cette autre chose à quoi nul sauvage n'a songé avant aujourd'hui : un « style canadien ».

Son élucubration, désormais fameuse, semble plutôt une gageure, un prétexte à « variations » fantaisistes et paradoxales qui ne produisent pas d'échos plus inquiétants que n'en produit un air de violon. Il importe cependant de distinguer qu'ici le violoneux est un conférencier officiel de l'Action Française et que cette Action Française passe des « mots d'ordre » à toute notre jeunesse orthodoxe ; que ce chargé de cours est un prêtre, et que, chez nous, toute parole ecclésiastique est accueillie de confiance et d'autorité ; que cette

## LE PERROQUET

conférence d'Henri d'Arles, prononcée le 23 novembre dernier à Montréal, a été reproduite dans le *Canada français* de Québec, organe officiel de la Société du Parler français au Canada. Or, l'Action Française n'a fait aucune mise au point, et le *Canada français* a reproduit cette étrange doctrine sans y ajouter un mot de réserve. Les autorités confirment donc et approuvent. C'est cela qui est sérieux, plus sérieux que le texte d'Henri d'Arles ; et c'est bien contre quoi les fidèles de la langue française doivent protester.

On ne voit que trop clairement, hélas ! que cette théorie est vide de science autant que de bon sens. L'auteur ne s'est pas même arrêté à penser que son rêve de « langue canadienne », s'il se réalisait selon sa formule, le décevrait tout le premier. Car, en somme et en bonne définition, ce parler distinct, « incarnant parfaitement l'âme canadienne », devra incarner l'âme canadienne tout entière, c'est-à-dire l'âme collective et nationale de dix millions de sujets britanniques dont plus de cinq millions pensent et parlent en anglais, dont moins de trois millions pensent et parlent en français, et dont le reste possède une langue et une mentalité tout à fait étrangères à notre pays <sup>(1)</sup>. A cette « langue canadienne » devront s'incorporer aussi

---

1. Un bulletin du Bureau fédéral de la Statistique, en date du 13 août 1948, établissait la population du Canada à 12,800,000 hab. au 1er juin 1948.

## ÉCRASONS

des éléments yankis, puisque le constant échange de relations avec les États-Unis influe considérablement sur la formation de l'âme canadienne.

Le dosage intégral d'éléments philologiques correspondant aux multiples aspects actuels de l'âme canadienne convaincrail vite Henri d'Arles que son rêve a fourché dès le premier mot. Au lieu d'une langue canadienne où l'anglo-saxon-yanki dominerait sans aucun doute, il songeait plutôt à un langage nouveau où surnagerait le français. Tenons pour certain que c'est un plan de langue québécoise qui mijotait dans son cerveau. A ce compte-là, l'Ontario se paierait le luxe d'une langue ontarienne, et il ne s'en fait déjà pas faute ; la Saskatchewan, d'une langue saskatchewan ; la Nouvelle-Écosse, d'une langue néo-écossaise, et ainsi de suite jusqu'à ce que chaque province de la Confédération eût réalisé un beau rêve babélique.

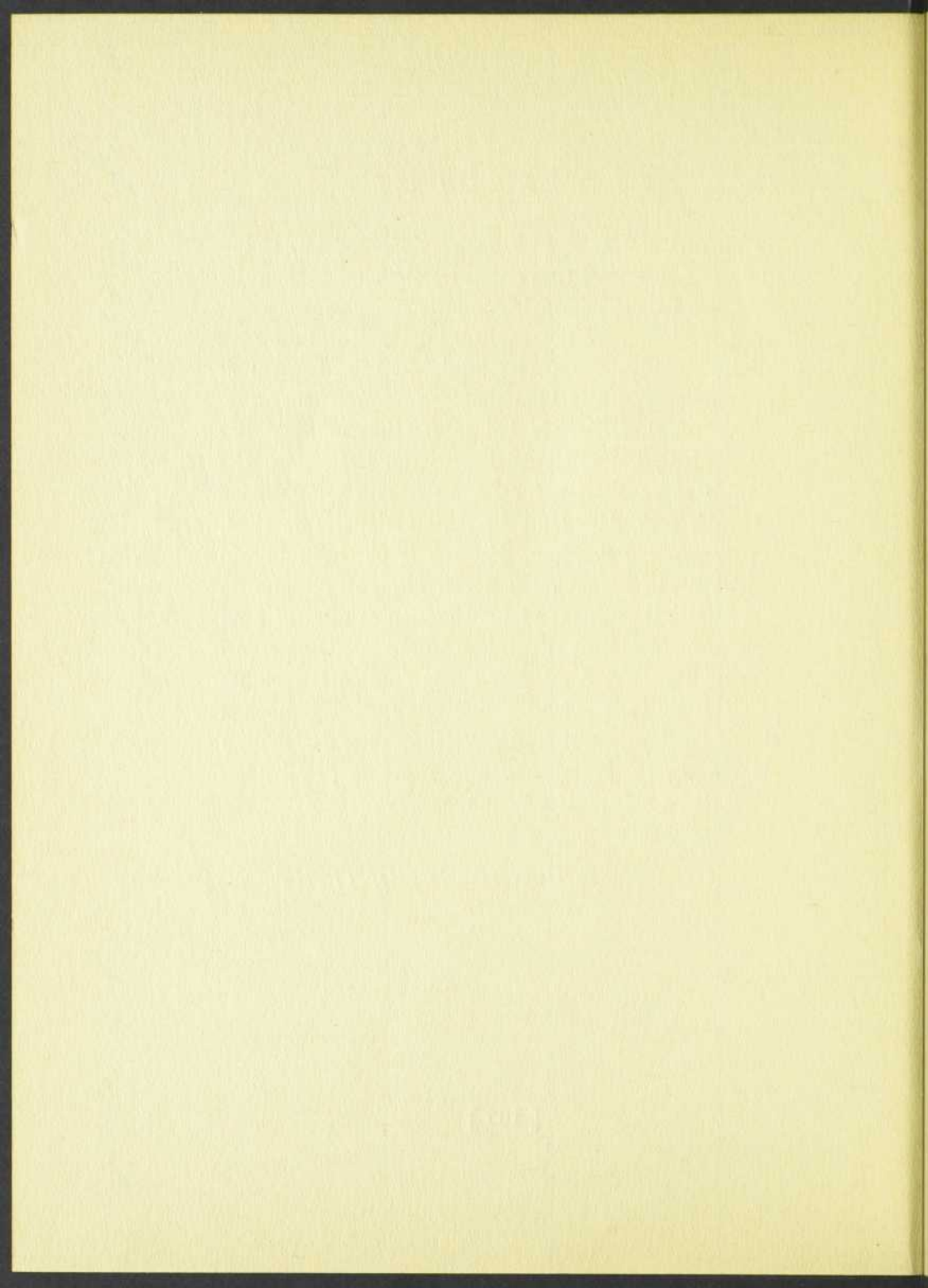
De vrai, une langue québécoise ne manquerait pas de pittoresque, et l'on peut d'avance se réjouir du ramage qui résulterait d'un harmonieux mélange de notre fonds d'importation française avec nos idiotismes locaux, nos barbarismes populaires, l'anglicisme qui fleurit dans nos villes, les archaïsmes de nos campagnes et aussi, sans doute, les expressions que nous avons en droite ligne héritées des aborigènes. Notre géographie est déjà toute panachée de ces vocables algonquins, iroquois et hurons qui sont bien le produit

## LE PERROQUET

le plus naturel et le plus ancien de notre sol, et qui doivent figurer à ce titre parmi les éléments constitutifs de notre langue nationale.

Les Algonquins qui, avant les nationalistes du XXe siècle, guerroyaient sur les bords du Saint-Laurent et remontaient parfois l'Outaouais, surnommaient *mugwump* un chef d'armée qui se faisait remarquer par son audace, son indépendance et son irréflexion. Les Yankis se sont annexé cette expression laurentienne pour désigner, dans leurs élections nationales de 1884, un meneur qui flanchait, désertait le parti républicain et constituait à côté un nouveau groupe politique où son intelligence et ses vertus supérieures allaient pouvoir s'exercer sans discipline. Pour peu qu'Henri d'Arles fournisse à notre jeunesse étudiante quelques modèles de cette « langue nouvelle » dont il nous a donné l'avant-goût, il pourra réclamer cette désignation de *mugwump*, canadienne à son gré, expressive au nôtre. Il en mérite déjà l'étrenne.

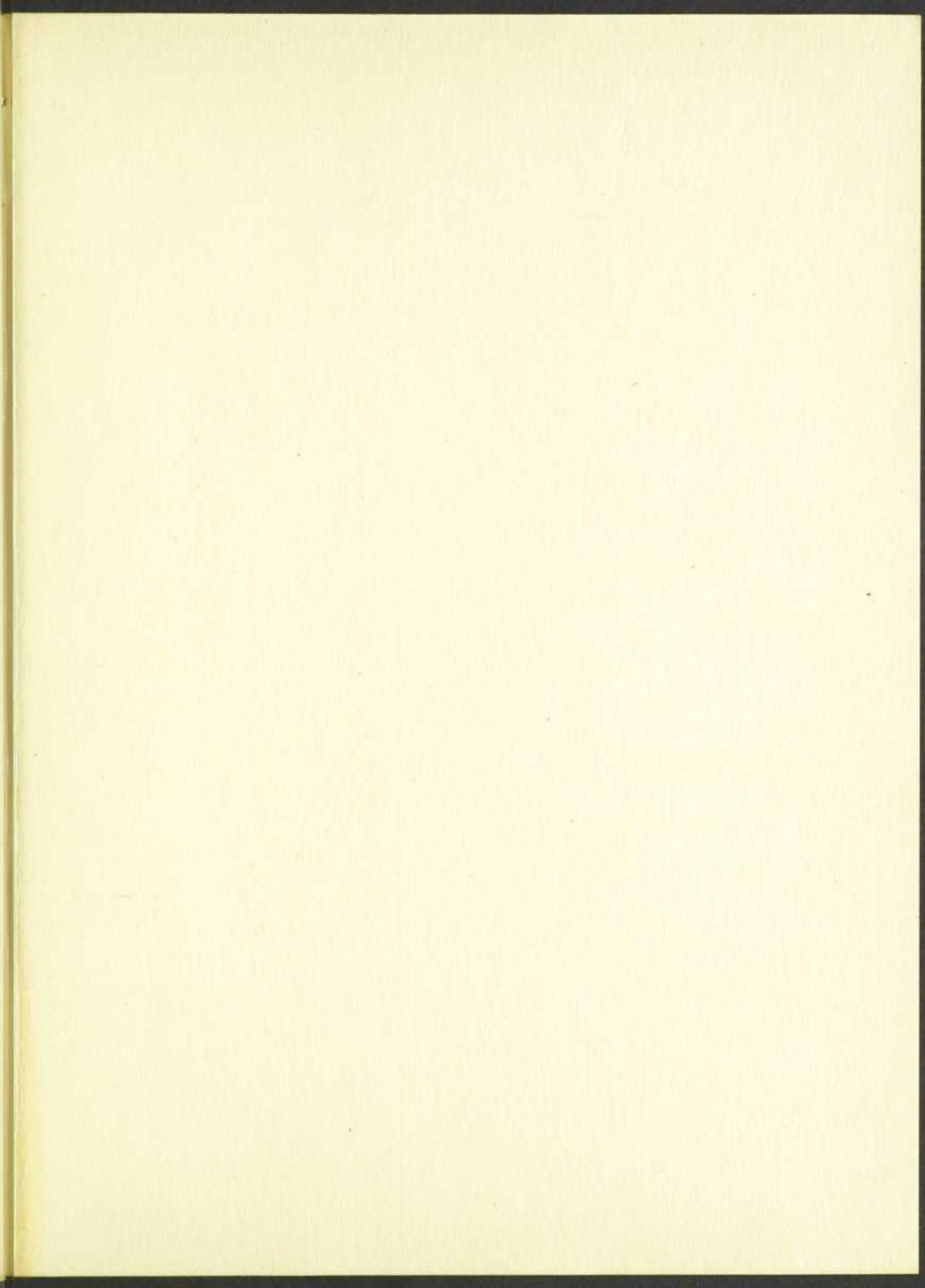
LOUVIGNY de MONTIGNY.



## TABLE

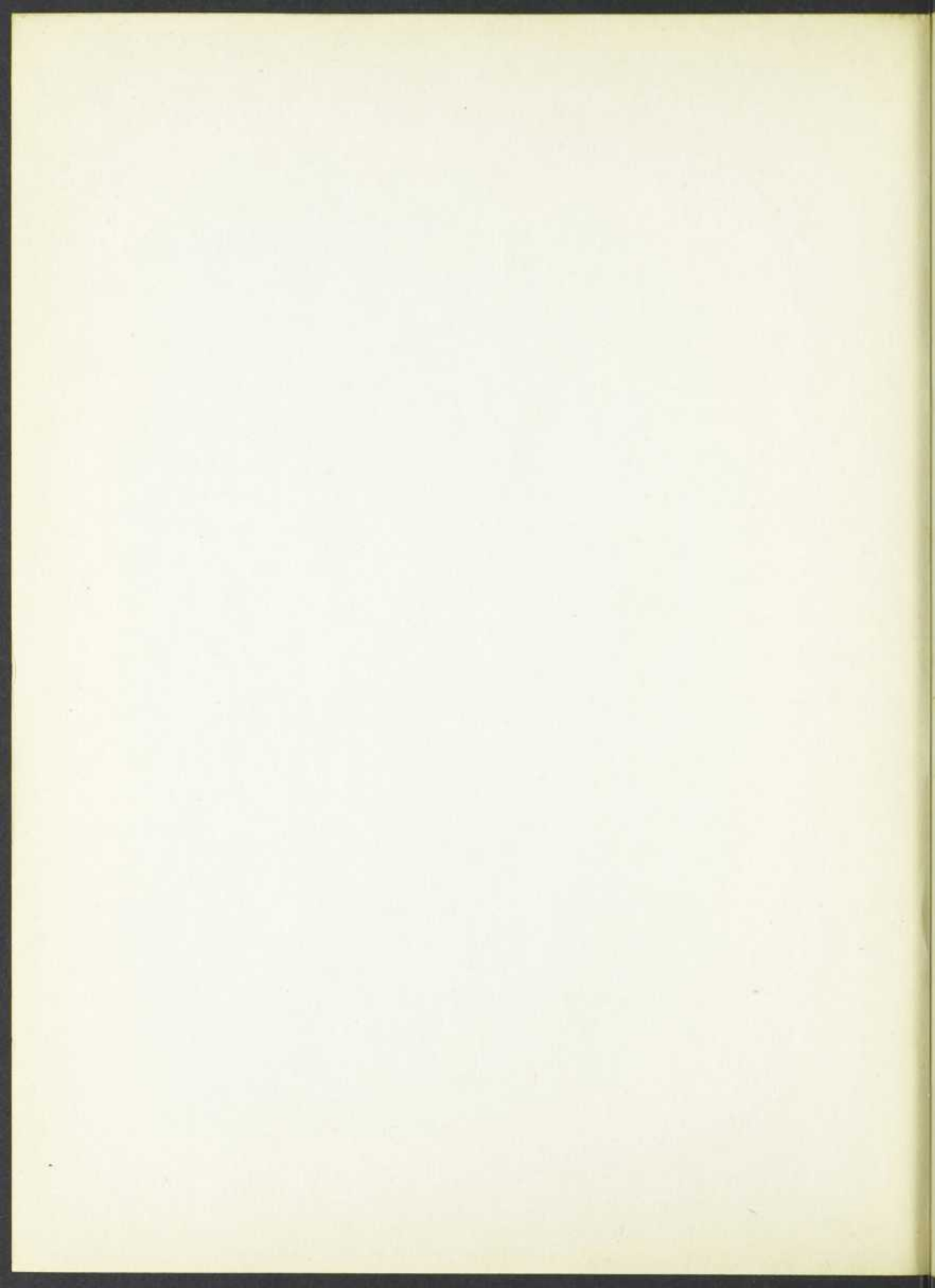
	Page
ÉCRASONS LE PERROQUET ! .....	7
L'usage .....	11
Barbarismes, solécismes, anglicismes .....	21
Comment êtes-vous ? .....	33
Le bon vendeur .....	46
Banalités .....	51
Excursion dans les sous-bois .....	56
Excusez mon gant .....	79
<i>Appendice</i> .....	89
MUGWUMP .....	91

1911  
1912  
1913

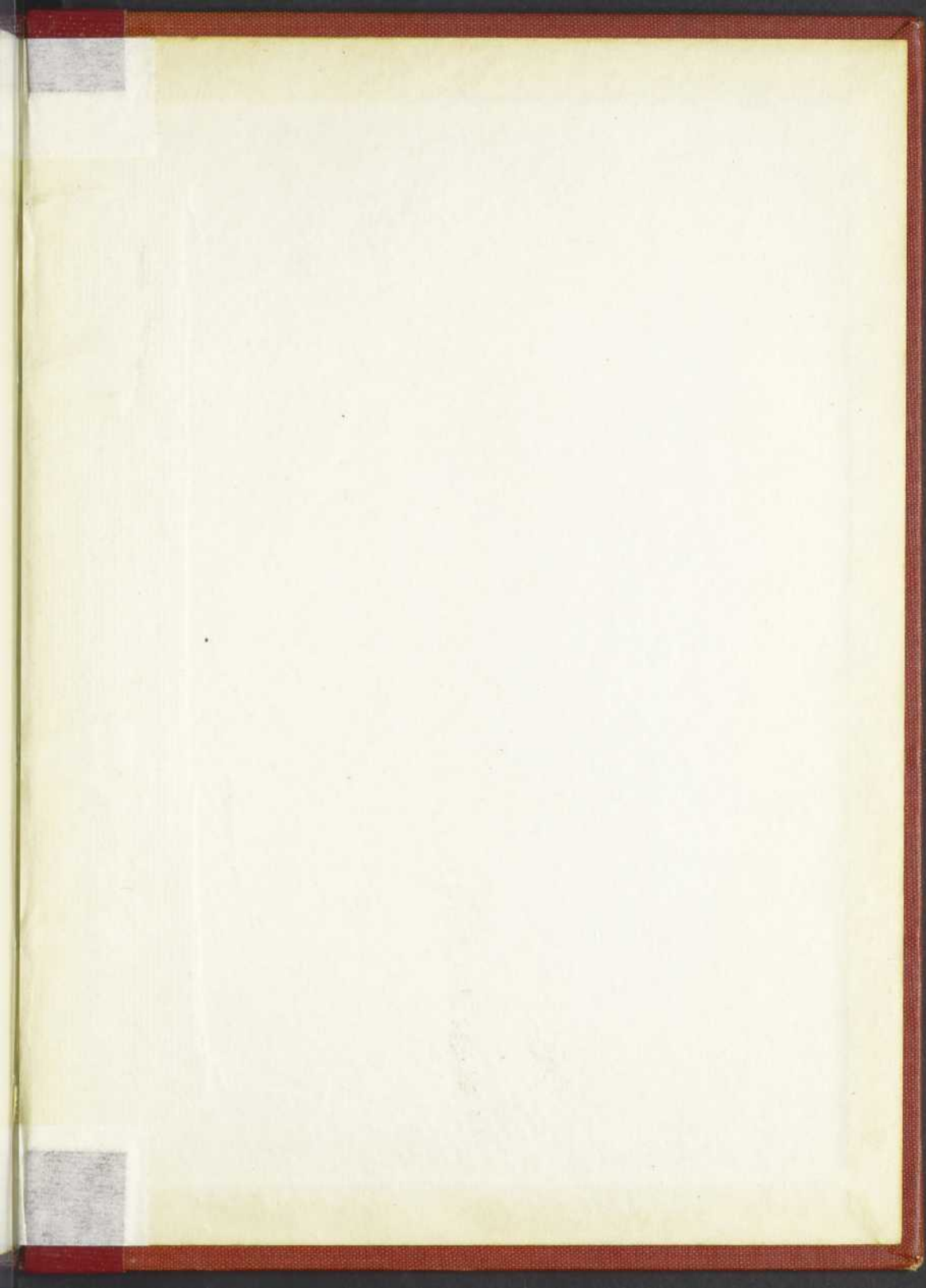












BNQ



000 394 324